Edition quotidienne — Québec, Vendredi, 30 Octobre 1896 — 17e année, No 91

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE

Un an - - - - - - - - - - - - $ 6 00
Huit mois - - - - - - - - - - - 2 00
Six mois - - - - - - - - - - - - 1 50
Quatre - - - - - - - - - - - - - 1 00

L'abonnement est strictement payable d'avance.

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an, comptant, d'avance - - - 1 00

Bibliothèque du Parlement 1 mai 5

L'ELECTEUR

JOURNAL DU SOIR

TARIF DES ANNONCES

Une 1ère insertion (par ligne *Agathe*) - - $0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours - - - - - - - - - - 0 05
Trois fois par semaine - - - - - - 0 07
Deux fois par semaine - - - - - - 0 07
Avis de naissances, mariages ou décès - 0 25

Toutes lettres, communications, etc., ayant rapport aux affaires d'administration, devront être adressées : *L'Electeur*, Québec; et toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à ERNEST PACAUD.

ERNEST PACAUD, — BUREAUX : 90-92 Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec — Editeur-propriétaire

L'ELECTEUR

Edition du midi

QUEBEC, 30 OCTOBRE 1896

LE DEUXIEME ANNIVERSAIRE

Il y a deux ans aujourd'hui que la province de Québec, que la race française du Canada a perdu Honoré Mercier. Ce grand deuil était si sincère et si profond, *le souvenir en est encore si* vif qu'il faut bien, ne serait-ce que pour cette seule et unique considération, nous associer à l'idée, à la mémoire du peuple qui se reportera aujourd'hui instinctivement sur la tombe d'Honoré Mercier.

Deux ans déjà, et la victime de nos tristes haines et de nos ignobles convoitises politiques n'est pas encore oubliée.

Deux ans seulement, et la rétribution s'est déjà appésantie, juste et implacable, sur ceux qui triomphaient à sa chute.

Deux ans seulement qu'Honoré Mercier est mort, et ceux qui l'ont tué, ceux qui ont voulu le remplacer à la tête de la province, pour faire, disaient-ils, le bonheur politique de cette province, tremblent aujourd'hui de peur d'avoir à se présenter à l'électorat pour faire juger leur administration.

Trois premiers ministres torys du Dominion sont descendus dans la tombe depuis cinq ans.

Le peuple ne sait plus quels jours ils sont morts.

Mais quand il s'agit d'Honoré Mercier, le peuple a gardé profondément dans sa mémoire les dernières scènes de cette vie, de cette mort si chrétienne, et de ces funérailles que l'Etat n'a pas payées mais qui ont été véritablement nationales.

Des souvenirs de tout cela seront aujourd'hui bien accueillis de nos lecteurs et nous leur consacrons une bonne partie de nos colonnes.

L'an dernier à pareille date nous écrivions :

"Si seulement, la grande parole d'Honoré Mercier trouvait, après sa mort, les effets qui lui ont manqué durant sa vie ; si nous faisions cesser nos luttes fratricides pour concentrer, dans les luttes inévitables de l'avenir qu'annoncent déjà si bien celles du présent, toutes nos énergies, nos talents et nos forces, qui peut dire alors à quelles grandes destinées nous n'arriverions pas ?

Sans doute, il faudra toujours compter avec la haine mesquine et la médiocrité envieuse. Il n'a pas suffi à Honoré Mercier de mourir en leur pardonnant pour échapper à leurs hideuses atteintes. Elles sont venues, comme des chacals la nuit, essayer de déchirer son suaire et de mordre à ses restes. Mais le peuple canadien français est trop jeune, ce serait trop gratuitement désespérer de sa dignité et de ses destinées que de croire à des conjurations éternelles et à des trahisons comme celles qui ont tué Mercier."

En effet, un jour s'est présenté depuis douze mois, où les canadiens-français de la province de Québec se sont ralliés, non pas pour aller en pèlerinage sur la tombe d'Honoré Mercier, comme sur celle du champion de notre race, pleurer leur aveuglement du 8 mars 1892, mais pour se rallier au scrutin qui devait porter à la tête du pays tout entier un autre canadien-français qui prêchait, aussi lui, la croisade de la pacification contre les luttes fratricides.

Le soir du 23 juin, que de gens ont instinctivement reporté leur pensée au soir du 8 mars 1892 ! L'un de ces jours a été la rétribution de l'autre et la voix du mort s'est fait entendre à l'esprit des canadiens-français qui ont compris ce qu'ils peuvent faire dans l'union, même relative, qui au lieu de produire l'unanimité ne donne que la majorité.

Encore une fois respectons la mémoire de Mercier ; ne serait-ce que parce qu'il a su trouver une parole qui renferme le secret de notre avenir national !

Mais respectons encore sa mémoire parce qu'il a été une victime de la haine odieuse et de convoitises plus odieuses encore.

Remarquons bien que les fleurs ne sont pas encore flétries sur sa tombe et que déjà ceux de ses persécuteurs qui n'ont pas subi leur châtiment, l'attendent en tremblant.

Voilà ce qui doit frapper notre pensée à ce douzième anniversaire de la mort d'Honoré Mercier.

ENFIN !

Enfin, nous savons à quoi nous en tenir sur les dessins du ministère provincial. Les organes de M. Flynn nous apprennent qu'une proclamation paraîtra à l'officielle demain convoquant la Législature pour mardi le 17 novembre.

Nous apprenons de la même source qu'il n'y aura pas d'élections partielles ; les quatre comtés qui sont aujourd'hui sans représentants seront défranchisés pour toute la prochaine session.

Enfin, *Le Courrier* apprend au public que les taxes sur les mutations de propriétés seront révoquées avant les élections générales.

Cette triple décision met plus en évidence que toute autre chose encore la maladresse, la couardise et la fourberie du ministère.

N'est-il pas maladroit, en effet, d'avoir attendu si tard pour réunir les chambres ?

Il devra y avoir nécessairement un ajournement aux fêtes de Noël et du Jour de l'An, de sorte que nous aurons en réalité deux sessions au lieu d'une.

Et puis, n'est-ce pas un outrage sans nom que de laisser quatre comtés sans représentants durant toute cette dernière session, nécessairement la plus importante ?

N'est-ce pas afficher une couardise humiliante, n'est-ce pas plutôt admettre franchement que le gouvernement conservateur serait ignominieusement battu, écrasé dans ces quatre divisions électorales dont trois étaient représentées par des conservateurs ?

Si le ministère, en effet, croyait avoir l'ombre d'une chance de succès ne la risquerait il pas afin de ne pas terminer sa carrière comme il l'a commencée, c'est-à-dire par une odieuse violation de la constitution et des droits du peuple ?

Le gouvernement fait aussi annoncer qu'il va révoquer sa taxe tyrannique.

S'imagine-t-il, par hasard, que le peuple de cette province va gober cette ignoble farce, qu'il va consentir à se remettre pour cinq ans encore sous les ciseaux de ceux qui le tondent et l'écorchent depuis cinq ans ?

Non, messieurs les ministreaux, les représentants chez nous des Haggart, des Taylor, des Hughes et des Wallace, préparez-vous à déménager.

Le peuple attend avec impatience le moment de vous appliquer un aussi rude coup de pied que celui qui a lancé dans l'air vos aînés le 23 juin.

A moins que la législature ne réclame cet honneur et ce privilège !

Les élections aux Etats-Unis

L'excitation va toujours grandissante aux Etats Unis à mesure qu'approche la date du scrutin.

Il y aura bien des désappointements car les conjectures des deux organisations politiques sont diamétralement opposées.

Le président du comité démocratique, M. David J. Campau, prétend que son candidat M. Bryan emportera les Etats suivants :

Alabama	11	Montana	3
Arkansas	8	Nebraska	8
Californie	9	Nevada	3
Colorado	4	Caroline du Nord	11
Floride	4	Dakota Nord	3
Georgie	13	Orégon	4
Idaho	3	Caroline du Sud	9
Illinois	24	Dakota Sud	4
Indiana	15	Tennessee	12
Iowa	13	Texas	15
Kansas	10	Utah	3
Kentucky	13	Virginie	12
Louisiane	8	Washington	4
Maryland	8	Virginie Ouest	6
Michigan	14	Wyoming	3
Minnesota	9		
Mississippi	9	Total	292
Missouri	17		

M. Campau ajoute que Delaware, Ohio et Wisconsin sont douteux. Ils donnent 38 votes.

Or il suffit de 244 votes pour élire le Président.

De leur côté les républicains réclament une majorité de 100,000 dans l'Illinois, de 50,000 dans l'Iowa, de 30,000 à Minnesota, de 25,000 à Kentucky, etc.

Il vaut mieux décidément attendre patiemment à mercredi pour connaître le résultat de cette lutte gigantesque.

"Un programme net et pratique"

C'est ainsi que s'exprime *La Presse*, journal conservateur, en parlant du discours prononcé par l'hon. M. Laurier au banquet du Frontenac.

Voici un passage de cet article très flatteur :

.....

"Nous attendrons avec impatience la publication prochaine de ce règlement des écoles. Porter un jugement sur cette grave question avant d'être en pleine possession de la loi et des documents explicatifs qui doivent l'accompagner serait plus que téméraire.

Il est plus que probable que le gouvernement n'en est arrivé à une décision qu'après avoir consulté les représentants de la minorité catholique ; et si l'arrangement a été conclu avec l'assentiment de ces représentants, il serait oiseux de le discuter et d'agiter plus longtemps le pays. Attendons.

Après avoir traité de ces deux sujets épineux : le tarif et les écoles, l'honorable premier ministre a parlé de Québec, de ses ressources et de son dévouement.

Il était chez lui, sur un terrain connu et aimé, au milieu d'un auditoire sympathique, c'est dire combien M. Laurier a été éloquent et entraînant une fois arrivé à ce tournant de son discours.

Pour la première fois depuis qu'il est au pouvoir—et y compris sa longue et froide carrière dans l'opposition—*M. Laurier a formulé un programme net et pratique.*

Dans l'esprit du premier ministre, Québec doit être un des grands ports de l'Atlantique ; pour arriver à ce but, il faut creuser et régulariser notre système de canaux et subventionner une ligne rapide de vapeurs.

En attendant le creusement des canaux, qui est un ouvrage long et coûteux, on devra construire le chemin de fer du Parry Sound, qui réduira le parcours des produits de l'ouest en Europe de 1,500 milles et ouvrira à la grande exploitation toutes nos terres du nord.

Québec, si ses citoyens le veulent, pourra alors reconquérir la place importante qu'elle occupait il y a quelques lustres, hélas ! et devenir un des plus grands, sinon le plus grand port de la côte orientale du continent américain.....

Actualités

Mgr Duhamel a célébré avant hier son 22me anniversaire de consécration épiscopale.

L'hon. M. Tarte a dit dans son discours à Winnipeg que l'intolérance avait été enterrée le 23 juin dernier.

Nous lisons dans le *Paris Canada* du 15 octobre :

Mgr Bégin, archevêque-coadjuteur de Québec, est rentré à Paris lundi, accompagné de l'abbé Rouleau. Il est aujourd'hui à Paray le Monial. Sa Grandeur se rendra ensuite à Inspruck, Tyrol, revoir d'anciens condisciples. La date de son départ pour Rome est encore incertaine.

Mgr Fabre, retenu à Paris par une légère indisposition causée par les fatigues du voyage, a remis son départ pour Rome à la semaine prochaine.

Les Quarante Heures auront lieu au Collège de Lévis, le 1er novembre ; à Saint Charles, le 3 ; à Charlesbourg, le 5 ; à St Colomb, le 7.

La ville était enveloppée dans la brume ce matin.

On trouvera dans d'autres colonnes la fin du discours de l'hon. M. Laurier et le discours prononcé par l'hon. Frs Langelier au banquet de mercredi soir.

Plusieurs avocats des districts ruraux sont à Québec pour la cour de révision. Cette cour rendra ses jugements demain.

Une dépêche de Winnipeg au *Star* mande qu'il y a bobo sible dans le cabinet Greenway. Le Premier ministre refuserait d'accorder tout ce que demandé par M. Laurier en faveur des catholiques. Tous ses collègues seraient d'un avis contraire.

Les républicains ont eu hier, à New-York, la plus grande procession qui ait jamais été vue.

Il y avait 125,000 personnes dans les rangs.

Notes personnelles

M. Choquette, député de Montmagny, est retourné chez lui ce matin.

M. Hardy, gérant du chemin de fer du Lac St Jean, Mme Hardy et Mlle Moreau sont de retour d'un voyage de quelques semaines à travers les Etats-Unis.

—L'orateur Leblanc est en ville.

L'hon. M. Tarte dans l'Ouest

(Spéciale)

Winnipeg, 29 octobre.

L'hon. Hugh John Macdonald, M. P., a donné un lunch superbe à l'hon. M. Tarte hier après midi au Manitoba Club.

Tous les principaux conservateurs de la ville étaient présents.

Dans la soirée, M. Tarte était l'hôte du trésorier provincial, l'honorable colonel McMillan.

L'hon. ministre des Travaux Publics partira demain pour l'Ouest.

Il s'arrêtera d'accord à Wolseley, où il a été invité par le rév. J. M. Douglass, M.P. à s'arrêter. Il visitera la petite colonie française de Montmartre, à 15 milles de là, et reprendra le train le lendemain pour se rendre à Régina où il arrivera dimanche matin.

Il y aura banquet à Régina lundi. Il est possible que M. Tarte se rende de là à Prince Albert.

Nouvelles de Montréal

Les jeunes libéraux l'emportent sur les radicaux et les conservateurs coalisés

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 30 octobre.

Le bruit a couru hier en ville que Mgr Fabre était mort. Un câble de Paris a vite rassuré la population.

—Le gouvernement va instituer une enquête au bureau de poste de cette ville.

—A l'assemblée du Parlement modèle, les jeunes libéraux ont obtenu une majorité de 17. Tous les radicaux ont voté avec les jeunes conservateurs.

—*Le Monde* dit que c'est le Dr Rodier qui remplacera l'hon. M. Starnes au Conseil législatif.

Un revenu dans le cas de maladies ou d'accidents !

Prenez de suite un certificat dans l'*Association Protectrice de Bienfaisance* de la province de Québec, et vous serez certain d'avoir du moins un revenu pendant votre maladie. Voir annonce en 8e page.

Mouvements du premier ministre

L'hon. M. Laurier n'a pas été inactif hier. Dans l'avant midi il a reçu une députation du *Board of Trade* de Montréal présentée par son président M. R. Bickerdyke. La députation s'était rendue jusqu'ici vu que M. Laurier en quittant Québec à midi devra se rendre directement à Ottawa.

A midi M. et Mme Laurier sont allés en compagnie de M. Andrew Thompson, président de la Banque Union, et conduits par Son Honneur le maire, visiter notre nouvel hôtel de ville.

Le premier ministre a été émerveillé de voir que l'on ait pu obtenir tant de confort *et de luxe pour si peu d'argent.*

A 1 heure M. Laurier déjeunait au Club Union avec l'hon. M. Dobell et un certain nombre de nos principaux concitoyens.

Dans l'après midi il rencontrait des députés fédéraux chez M. Lemieux, député de Bonaventure.

Le premier ministre a passé la soirée chez notre concitoyen M. J. P. Laliberté où il rencontrait encore un groupe nombreux d'amis.

Nouvelles de l'étranger

C'était au tour du Portugal à subir hier les désastres d'une effroyable tempête.

***

Les Turcs viennent d'égorger encore 2,250 chrétiens.

Et les Puissances continuent à délibérer.

***

Le Czar et la Czarine doivent rentrer chez eux aujourd'hui de retour de leur long voyage à travers l'Europe.

LE BANQUET LAURIER

Discours de l'honorable M. Laurier

(*Suite et fin*)

Ceux à qui je m'adresse ce n'est pas aux marchands de religion. Je m'adresse aux catholiques convaincus, je m'adresse aux protestants sincères et convaincus, je m'adresse aux chrétiens de toutes les croyances. (Hear, hear). Et ceux-là, messieurs, seront satisfaits, du moment que nous leur démontrerons, que les droits de la conscience sont respectés et qu'un homme peut apprendre sa religion à l'école, qu'il soit catholique ou qu'il soit protestant, quand nous aurons obtenu ce que je crois que l'on a obtenu, le règlement de la question des écoles. Voilà ce que j'avais à dire sur cette question des écoles. Dans quelques jours, peut être dans quelques mois, non, pas dans quelques mois, dans quelques jours et dans une semaine tout au plus, je serai en mesure de mettre devant le peuple du Canada pour son jugement l'arrangement que nous avons conclu avec la province du Manitoba. (Appl.) Alors la satisfaction viendra, non pas d'une loi fédérale à être administrée et qui devra être administrée par un gouvernement hostile, mais la satisfaction viendra d'une loi passée par la Législature du Manitoba à l'instigation d'un gouvernement sympathique et qui saura administrer d'une manière sympathique une loi qu'il aura mise lui même sur les statuts.

Péroraison

Maintenant, messieurs, je vous ai dit que nous ne prendrions pas six mois pour régler cette question. Je suis encore dans les délais que je me suis posés. J'entends dire cependant—et ce n'est pas la presse qui me dit ça ; ce n'est pas un petit oiseau qui me dit ça, et ce n'est pas non plus mon petit doigt qui me dit ça,—mais j'entends dire que beaucoup de nos amis trouvent que nous n'allons pas assez vite en affaires et que nous sommes un peu lents à faire toutes les réformes que nous nous sommes

Messieurs, je n'ai pas l'habitude de me vanter mais pardonnez moi si je vous dis, en toute franchise que ce reproche serait souverainement injuste s'il était réfléchi et si on y persistait. Rappelez vous ceci, messieurs. Il n'y a pas encore quatre mois que nous sommes au pouvoir. Les élections ont eu lieu le 23 de juin. Elles ont été une surprise pour sir Charles Tupper. Il ne s'y attendait pas. Il avait déclaré qu'il allait remporter ces élections haut la main. Il s'est fié beaucoup trop à la promesse que lui avait faite M. Angers. (Rires.)

Il s'était dit : Si nous avons vingt voix de majorité dans la province de Québec nous sommes sûrs de notre affaire. Messieurs, je suis un adversaire juste. M. Angers a bien fait son possible, mais ses promesses ne se sont pas réalisées et depuis ce temps là sir Charles Tupper se demande : Comment se fait-il que nous n'avons pas eu ces vingt voix de majorité dans la province de Québec ? Nous avions cependant fait toutes les bassesses qu'il était possible de faire, nous avons été aussi serviles que nous pouvions l'être, nous avons tâché de faire tout ce qu'il était possible de faire pour faire appel à tous les bas sentiments et aussi pour soulever de nobles passions mais les soulever d'une manière indigne. Comment donc se fait-il que nous n'avons pas eu vingt voix de majorité dans la province de Québec ? Eh bien il ne les a pas eues, les élections ont été une surprise pour lui, et au lieu de remettre le pouvoir le lendemain, comme il aurait dû le faire, sir Charles Tupper a persisté une semaine, deux semaines, trois semaines et ce n'est que le 10 de juillet qu'il s'est résigné à mettre sa résignation entre les mains du gouverneur général.

Je fus appelé à Ottawa le 9 juillet au soir. Le onze j'étais assermenté, le treize, mon cabinet était formé et mes collègues étaient assermentés. Immédiatement il a fallu courir au plus pressant. Le parlement était convoqué pour le seize de juillet. Il était impossible que la session eut lieu le seize. Nous n'avions rien de prêt et il fallait nous faire réélire. Nous avons été obligés de remettre la session au 19 août et nous faire réélire. Le 19 deux de mes collègues n'étaient pas encore élus : l'hon. M. Blair et l'hon. M. Patterson. La session a duré jusqu'aux premiers jours d'octobre.

(*Suite à la deuxième page*)

FATHER KOENIG'S NERVE TONIC

Institution Cure d'Eau Kneip.

MILWAUKEE, WIS., Juillet, 1894. (3)

Il est de mon devoir de reconnaître ce qui suit :—J'ai souffert beaucoup de Vomissements pendant plusieurs mois. Tous les médecins appelaient cette maladie une affection nerveuse, mais leurs traitements ne me donnèrent aucun soulagement. A San Francisco on me recommande le Tonique Nerveux du Père Koenig. Après en avoir pris pendant quelques jours, les symptômes de ma maladie disparurent. Une seule bouteille suffit pour me guérir entièrement. REV. A. GOETTE.

Mal de Tête de 30 Ans.

WILWAUKEE, WIS., Mai, 1894.

Il y a à peu près 30 ans, pendant un feu, je tombai dans une cave, pleine d'eau. Comme c'était en hiver, mes vêtements gelèrent sur moi avant que je puisse me changer. Depuis ce temps là j'ai souffert de sévères maux de tête, et je fus traité par plus de 15 médecins ; mais rien ne me fit autant de bien comme une bouteille de Tonique Nerveux du Père Koenig. J. NETZHAMMER.

GRATIS Un Livre Precieux sur les Maladies Nerveuses et une bouteille échantillon, à n'importe quelle addresse. Les Malades Pauvres recevront cette medecine gratis.

Ce remède a été préparé par le Rév. Père Koenig, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876 et est maintenant préparé sous sa direction par la

KOENIG MED. CO., Chicago, Ill.

Chez tous Pharmaciens, à $1 la bouteille ou 6 pour $5.00.

AGENTS

E. McGale, 223 rue Notre Dame MONTREAL

Laroche & Cie, Québec

Agence d'immeubles

No 125 rue St-Pierre

VENTE, ACHAT OU ECHANGE DE PROPRIETES
COLLECTION DES LOYERS ET LOCATION DES MAISONS, MAGASINS ET BUREAUX
ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE ET BILLETS POMISOIRES

A louer

L'Hyppodrome Limoilou (ancien Parc Dery) situé à 1 mille du Pont Dorchester, chemin de Beauport. Possession immédiate. Le cottage sera aussi loué si le locataire le désire.

s'adresser à

Alfred Lemieux

Agent d'immeubles

Québec, 5 Sept. 1896.

$18 A WEEK EASY—You work right around home, a brand new thing, no trouble to make $18 per week easy; write to us quick; you will be surprised how easy it can be done; send us your address anyway; it will be for your interest to investigate; write to-day; you can make positively $18 a week easy. Address, Imperial Silverware Co, Box D. S., Windsor, Ont. 20 oct 1m

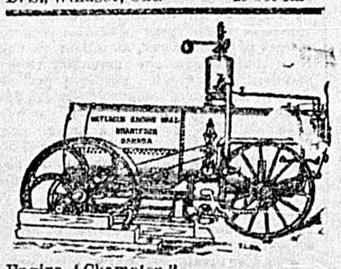

Engins "Champion"
Bouilloires en acier,
Planeurs, Emouveteurs
Et moulures combinés,
Moulins à bardeaux,
Machines à lattes,
Moulanges en pierre,
Etc., Etc., Etc.
de la Cie Waterous de Brantford, Ont.

AUSSI:
Charrues en acier,
Moulins à battre,
Coupe-Paille "Ross"
Coupe-Légumes,
Pelles à cheval,
Bouilloires agricoles
Etc., Etc., Etc.

Le tout de la plus haute qualité et aux plus bas prix
Demandez les circulaires.

W. A. Ross, 78 rue St-Paul

3 oct—6m.

Neuville Belleau

COURTIER

93 Rue Saint Pierre

C. E. Taschereau, N.P.

Argent à prêter sur hypothèque ou autres garanties par grosses ou petites sommes. Facilités spéciales pour les Fabriques et les municipalités.

119 Rue St-Pierre

Téléphone

DENTISTES

Pourtier et Dorval, chirurgiens dentistes, 37 rue St-Jean, en face de la côte du Palais. Téléphone 328. Dents posées par les procédés les plus nouveaux.

DR EUG. DORVAL
Successeur

F. A. MERCIER

NOTAIRE

125—RUE SAINT-PIERRE—125

Argent à prêter sur hypothèque et sur billet promissoire à la ville et à la campagne

Demande

Une bonne à tout faire pour une petite famille. Bonnes références requises. S'adresser entre 1 h. et 3 h. p. m. au No 29 rue Mont Carmel, Cap.—28 3ts.

Le Liniment Minard guérit le pis des vaches.

VIATORINE

FOIE.....TOUX.....ET.....CROUP

Une seule bouteille de votre "VIATORINE" m'a guéri d'une maladie de foie et mauvaise toux qui me faisaient depuis longtemps souffrir.

Un de mes enfants était tellement malade du croup qu'il ne pouvait respirer que difficilement. Je l'ai guéri en lui faisant prendre de votre "VIATORINE."

PIERRE DUBREUIL,
Rue Dufferin, Parc Amherst

Montréal, 4 janvier 1896.

Asthme et Bronchite

Depuis plusieurs années je souffrais d'insomnie causée par l'asthme et la bronchite ; je passais la plus grande partie de mes nuits à souffrir des douleurs d'estomac insupportables ; mon appétit s'en allait peu à peu, je me voyais dépérir, aucun remède ne pouvait me soulager.

Ayant entendu parler avec de grands éloges de votre "VIATORINE," je risquai d'en acheter une bouteille. Elle m'a soulagé considérablement. Mes souffrances sont disparues et mes nuits sont paisibles.

JULES FONTAINE, âgée de 75 ans.

Ste-Marie Salomée, 5 janvier 1896.

Agent pour le gros et détail.

J.E. Livernois

LE CERTIFICAT D'UN PRETRE

A. M. M. BRUNET & CIE, QUEBEC,

MESSIEURS,

J'ai un devoir de justice à accomplir envers vous, c'est de vous offrir mes félicitations et mes remerciements pour le soulagement que m'a procuré votre SIROP D'EPINETTE SAUVAGE. Une seule bouteille que je m'étais procurée chez MM. Murray & Loughlin, Mattawa, Ontario, m'a complètement guéri de ma bronchite. Votre dévoué

L. M. PARADIS, Prêtre.

DEPOT PRINCIPAL A LA PHARMACIE

W. BRUNET & CIE

Saint-Roch, Québec

A REDUCTION

BROSSES de toutes sortes

PEIGNES etc., etc., etc.

PHARMACIE DE LA CROIX ROUGE

Coin des rues Saint Jean et du Palais

T. Edmond Dubé successeur de P. Mathieu

2 sept—6m

AU MAGASIN DU BON MARCHE

Pour quelques jours :

3 Caisses corps et caleçons de laine écossaise
1 Caisse de coupons de tweed tout laine.
1 Caisse de patrons de rideaux.

—LE TOUT—

Sacrifier à des prix ridicules

A la MAISON BLANCHE 123 Rue Saint-Joseph Saint Roch

Moulanges

et pierres à moulange renommées

Fabrication soignée

Médaille de bronze
LONDRES
(Angleterre), 1886

Diplôme
Montréal, 1894

Bon marché exceptionnel

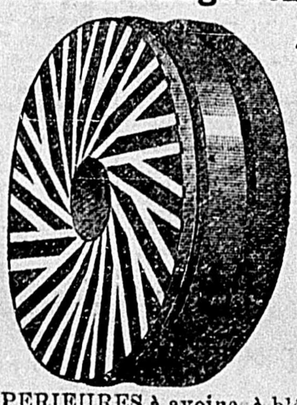

40 ans d'expérience

Dip'ome
Sherbrooke (1894)

Médaille de bronze
Québec, (1894)

UN SEUL PRIX

MOULANGES SUPERIEURES à avoine, à blé et bâtardes,
PIERRES MEULIERES DE FRANCE,
ARTICLES DE MEUNERIE EN GENERAL

COMPAGNIE CHINIC
QUEBEC

PAS DE RECLAMES INUTILES

NOS VENTES A REDUCTION SONT CONNUES

LUNDI, 26 OCTOBRE

Nous offrirons à nos pratiques et au public des avantages sans précédent. Les plus nouvelles marchandises d'automne offertes à des prix défiant toute compétition. Lisez les quelques prix suivants :

150 vgs Etoffe à manteaux tout laine	valeur	$1.00	offert lundi à		57c
480 vgs Tweed tout laine	"	45c	"	"	20c
110 paires de pantalons	"	$1.75	"	"	98c
100 doz. de chemises blanches non lavées	"	80c	"	"	39c
2 caisses Corps et Caleçons écossais	"	75c	"	"	45c
1 lot de bretelles pour hommes à 7½c la paire.					

Notre assortiment est au complet et nos prix à la portée de tous

Venez lundi 26 Oct.

A la Quebecoise 155 RUE ST-JOSEPH

N. B.—Un seul prix marqué en chiffres.

Aux dames et patrons

Si vous avez besoin d'employés ou servantes, adressez-vous à nos bureaux. Nous vous présentons que les personnes qui peuvent fournir de bonnes références.

Nous continuons à enrégistrer les noms des personnes désirant un emploi.

HAMEL GERMAIN & VERRET.
133 rue St-Joseph

LA BIERE DU JOUR

ACHETÉ CELLE
DE
COTE & AMYOT.

Confection Fashionnable
POUR DAMES

Sous la surintendance d'experts de Londres, Angleterre, riches tissus, dessins magnifiques, nuances délicates. Toutes importations spéciales. Coupe élégante et parfaite. Main-d'œuvre de première classe.

W. VINCENT
Confection pour Dames
38 RUE DE LA FABRIQUE
2e et 3e étage

N. DION Jr.
BANQUIER
Ancien Gérant de la Banque Jacques-Cartier à St-Sauveur
COMPTABLE-ET- LIQUIDATEUR

S'occupe tout spécialement de la COLLECTION ainsi que de Règlement d'affaires de faillites

Agent circulateur de la Banque de Québec.

Bureau : 254 Rue St-Joseph St-Roch
—BLOC PATOINE—
Téléphone : 2131.
21 oct. 3-m.

Les premieres huitres

AVIS AUX AMATEURS

Ed. Durand
Marchand de fruits, poissons etc
N° 248 RUE ST-JEAN

Nous venons justement de recevoir par express les
PREMIÈRES MALPECQUES
de la saison que nous vendrons au baril, au gallon et au cent

Danse, calisthénie et musique

Chateau Frontenac
(AU CAFE)

Le professeur NORMAN, instructeur de la cour vice-royal et de la famille de Leurs Excellences, ouvrira ses classes mercredi, vendredi et samedi, 14, 16 et 17 octobre.

Réunion des jeunes à 4 h. p. m.
" adultes à 8 h. p. m.

Leçons privées en aucun temps. Toutes sortes de danses apprises rapidement Satisfaction garantie. Information complète du prof. MacQuarrie, assistant et gérant, Château Frontenac.

Circulaires par la malle. Téléphone 416.

Enseignement du banjo et de la guitare.
6oct 1ms.

Encre d'imprimerie

Jaenecke Ullman Company
536-528 Pearl Street
NEW-YORK.

Fournit tout l'encre employé par le "New-York World" soit un demi million de livres par année.

L'encre de la Jaenecke Ullman Company est reconnu comme la meilleure qui soit manufacturée dans le monde.

Agence canadienne
David McFarlane & Co
MONTREAL
6juil.

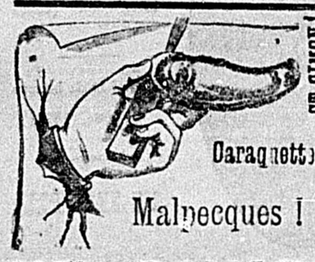

Wm. SAVARD
Importateur et vendeur Huitres en gros et en détail

Je désire informer mes clients et le public en général que j'ai toujours en mains un assortiment considérable d'huitres fraiches St Simon, caraquettes malpecques. J'ai pour l'hiverdes voûtes spéciales pour l'emmagasinage dans lesquelles les huitres se conserveront très fraiches. Donnez votre commande et nous vous conserverons vos huitres gratis dans nos voûtes.

Servies en soupe, sur l'écaille, à l'assiettée et au verre, au gré du client. Plusieurs salles privées à votre disposition.

WM. SAVARD
Snow shoe club Restaurant
112 rue St Pierre et 18 rue James

Toutes commandes par téléphone 638 remplie promptement.
22 oct.

Demandez les gants

PERRIN

Pour Dames
Bretagne, Lacets
Adriano, Boutons
Navarre "
Yvonne Mousquetaire
Cléopatra

Pour Messieurs
Regence
Chantilly
Breda
Elk Tan
P X M

Nous garantissons chaque paire

Chateau FRONTENAC
SALLE DES FETES

Mme NILCA
Cantatrice Parisienne
Donnera le VENDREDI, 30 Oct.
A 8 heures du soir

Un recital de chant,

Sous le patronage et la présence de
Sir A. Chapleau
gouverneur de la province de Québec et de la société de
LADIES MORNING MUSICAL CLUB

Prix unique du billet $1.00

On peut se procurer des billets chez M. Arthur Lavigne et au Chateau Frontenac. Les personnes prenant leur place d'avance auront l'avantage de les faire retenir sans augmentation.

Theatre Royal
Salle Jacques-Cartier

Une semaine commençant Lundi 2 novembre avec trois matinées spéciales, mardi, jeudi samedi.

La compagnie des sœurs AUSTIN

Les journaux tant européens qu'américains en font les plus grands éloges.

Au nombre des artistes l'on compte :
Les sœurs Austin, trapèze volant.
Louisa Whitman et Davis-Frank dans leur comédie (Who comes next).
Whitback, champion bicycliste.
Ida Austin, surnommé 'La mouche humaine."
Joseph Chevalier, comédien et chanteur comique.
Mlle Violetta, chanteuse de genre et danseuse de renom.
ETC, ETC.

Ne pas oublier la fameuse comédie intitulée : Meldon's pic-nic.

Admission, soir 15, 25, 35 cts.
" matinées 15, 25 cts.
27 oct.

Patinoir à Roulettes
BERGERON
DE ST-ROCH
Coin des rues Dorchester et Notre Dame des Anges,

Pour une semaine commençant Dimanche soir 23 octobre
VOYEZ VOYEZ
ANNIE SYLVESTER

La seule champion des femmes bicyclistes de l'univers, dans une grande représentation

EDWARD ESTUS

Champion équilibriste du monde dans ses actes les plus merveilleux qui ne se soient jamais vus à Québec.

MATINÉES JEUDI ET SAMEDI
Musique et attractions.

ADMISSION 10 cts
Toujours la meme,
G. ANDERSON,
Gérant

Goélette à vendre

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné jusqu'à SAMEDI, le 7 novembre, à midi, pour l'achat de la goélette "Snowshoe", amarrée au quai de la Douane, avec voiles, gréement, chaloupe, etc.

(Signé) J. Bell Forsyth,
Collecteur des Douanes.
26 octobre 1896—au 7 nov.

DES AGENTS pourraient se faire de bons salaires hebdomadaires en sollicitant pour Pelham Nursery Co., qui possède les méthodes les plus nouvelles et les plus améliorées pour la propagation des meilleurs graines et plants dans toutes les parties du Canada ; aussi nouvelles variétés éprouvées de germes de patates ; écrivez pour les conditions et réserver le territoire. Pelham Nursery Co., Toronto. 28 o.2m.

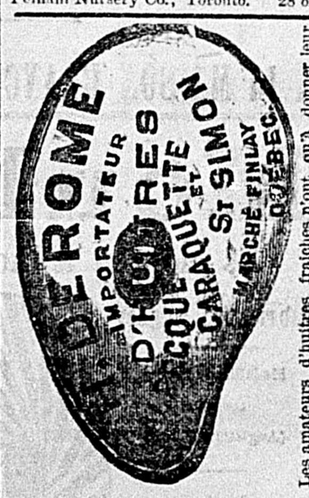

Les amateurs d'huitres fraiches n'ont qu'à donner leur commande et sont assurés d'avance qu'ils seront servis de la manière la plus satisfaisante et avec diligence.

ECOLE DES ARTS ET METIERS DE QUEBEC

CLASSES INDUSTRIELLE DU SOIR

L'ouverture des classes pour la saison 1896-97 aura lieu
Mardi 3 novembre, 1896. Dans les salles de l'école
37— RUE ST JOACHIM —37

Les cours suivants seront donnés :
Dessin à main levée, M. C. Huot professeur ; dessin d'architecture, M. C. E. Gauvin professeur ; dessin des machines, M. T. Dorval professeur ; construction de bâtisses et d'escaliers, M. E. A. Marceau professeur ; plombage, M. Oct. Plante.

Les classes seront ouvertes de 7 à 9 p. m.
Les élèves devront déposer 50 cts d'entrée comme gage de leur assiduité.
Les élèves doivent assister régulièrement et se conformer aux règlements.
Les élèves qui se proposent d'assister devraient se présenter à l'ouverture des classes.

Par ordre
A. C. DUQUET,
Secrétaire.
29 octobre.

ROCKS AHEAD !

Official corruption and national decay.
Rural discontent and threatened emigration.
Canadians toil and trudge ; Europeans trade and profit.
The better schooling question.
Suggested remedial measures ; which party should apply them by M. A. Manier, a French visitor to this country.
Tara Hall, Wednesday the 4th of November at 8.15 precisely
Admission : 25 and 50 cts.
oct. 23.

Fumez le cigare LAURIER le meilleur à 5 cts.

Pensez-vous que dans cet espace de temps, occupés comme nous l'avons été nous avons pu faire toutes les réformes que vous attendez de nous? Donnez nous le temps, je ne demande pas autre chose que ça. J'ai demandé six mois pour régler la question des écoles : je tiendrai ma parole. Donnez nous du temps pour le reste et nous tiendrons notre parole également. (Appl.)

Nous réaliserons toutes les promesses que nous avons faites et cela Messieurs si vous nous donnez le temps. J'ai souvent regretté, je vous le dis sincèrement, j'ai souvent regretté depuis le onze juillet dernier ou j'ai été assermenté comme Premier ministre, que les journées au lieu de vingt-quatre heures n'en eussent pas trente six, mais elles n'en avaient que vingt quatre et sans me vanter je crois avoir bien employé chacune de ces vingt quatre heures. (app.) Avec le temps et avec l'aide de cette providence en laquelle je crois, cette Providence immuable et éternelle, immuablement sage et immuablement éternelle, nous donnerons au peuple Canadien tout ce que nous lui avons promis, c'est à dire des réformes générales, la paix, l'harmonie, la concorde et la prospérité parmi ses citoyens. (app. prolongés.)

Discours de l'honorable François Langelier

Monsieur le Maire,

Messieurs,

Je ne m'attendais pas à prendre la parole ici ce soir, parce que les seules santés qui étaient sur le programme étaient des santés qui ne me concernaient pas. C'est la première fois que j'ai l'occasion de prendre la parole en public depuis le 23 juin dernier et j'en profite pour remercier du plus profond de mon cœur les électeurs de Québec Centre, de l'honneur qu'ils m'ont fait, du dévouement qu'ils ont montré et des sacrifices qu'ils se sont imposés pour m'élire.

Nous avions à lutter contre le chef du parti conservateur dans cette province, contre cet homme qui avait promis à sir Charles Tupper de lui donner la province de Québec et sur la parole duquel sir Charles Tupper avait eu l'imprudence de compter. Bien loin d'enlever la province de Québec au parti libéral, il n'a pas pu même emporter sa propre élection. Il a été relégué dans les ténèbres extérieurs.

A présent que le temps pour contester mon élection est passé, je puis vous communiquer quelques secrets sur la manière dont cette élection a été faite. Il y a longtemps que je suis candidat ici et ailleurs, et jamais je n'ai fait d'élection qui m'ait coûté si peu cher. J'ajouterai un détail, auquel ceux qui ont été candidats ailleurs auront peine à ajouter foi, c'est que l'élection terminée, mon agent d'élection, au lieu de m'apporter des comptes à payer m'a rapporté de l'argent, me disant que je lui en avais donné trop, et je puis vous assurer que je ne lui avais pas remis un trésor. (Nommez le, nommez le.) Je crains de vous le nommer, parce que tous ceux qui seront candidats plus tard voudront s'adresser à lui, mais enfin puisque vous insistez je vais vous donner son nom, c'est M. Albert Malouin.

Passons maintenant de cette question personnelle, aux questions qui intéressent la Puissance en général et Québec en particulier.

La réforme du tarif

M. Laurier nous a dit que dans quelque temps nous aurions la visite de sir Richard Cartwright, de M. Fielding et peut être d'un ou deux autres de ses collègues, qui viendront prendre des informations sur les changements à effectuer dans le tarif. Eh bien, je crois pouvoir dire au premier ministre, sans crainte d'être contredit par personne ici, que s'il demande le sentiment de Québec sur le tarif, ce que Québec veut c'est le libre échange autant que possible. Nos manufacturiers n'ont pas besoin de protection, et ils sont assez intelligents pour lutter contre l'univers entier. Nos fabricants de cuir, dont je vois le plus digne représentant ici ce soir, M. Gaspard Rochette, exportent en ce moment du cuir en Angleterre. Nos manufacturiers de chaussures seraient capables d'exporter aux Etats Unis si ce marché leur était ouvert. Nous avons à côté de Québec, à Montmorency, une grande manufacture de coton. Cette manufacture lutte contre celles des Etats Unis, de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France, et lutte ainsi en Chine et au Japon. Comment pourraient-ils avoir peur de lutter contre ces mêmes pays, chez eux, au milieu de nous ? Non, tout ce que nos manufacturiers demandent, c'est que les matières premières dont ils se servent soient libérées des droits que quelques unes ont encore à payer, et avec cela ils sont prêts à lutter contre l'univers entier. Comme c'était la politique du parti libéral dans l'opposition d'abolir les droits sur la matière première, ce sera sa politique maintenant qu'il est au pouvoir, j'en suis convaincu, et c'est la seule chose que nos manufacturiers demandent au gouvernement de faire.

J'en viens maintenant aux questions qui intéressent plus particulièrement la ville de Québec. Il y en a de petites et de grandes. Je vais me limiter à celles-ci.

Trois grandes questions

Trois grandes questions occupent depuis quelques années l'attention de nos hommes d'affaires : ce sont la question du chemin de fer du Parry Sound, la question du pont et la question de la ligne rapide. Je crois qu'il n'y a pas un homme raisonnable qui ne sera pas entièrement satisfait des déclarations faites par le premier ministre sur ces trois questions. Pas un homme sensé ne pouvait s'attendre qu'il promit plus qu'il ne nous a promis. Il nous l'a dit clairement, le gouvernement est prêt à nous aider pourvu que nous nous aidions. Si nous n'avons pas assez d'énergie et d'esprit d'entreprise pour nous aider nous-mêmes dans l'exécution de ces grands projets, nous n'avons pas le droit de compter que le gouvernement s'en chargera tout seul. Mais je suis convaincu qu'avec l'aide que le premier ministre vient de nous promettre, nous pourrons les accomplir dans un avenir très rapproché.

La ligne rapide

Au sujet de la ligne rapide, le Premier ministre nous a dit que tout ce qui était arrêté dans son esprit c'était de faire tout ce qu'il est possible de faire pour nous assurer la meilleure ligne de steamers qui sera compatible avec l'intérêt général du Dominion. Je me permettrai à ce sujet de donner un conseil au gouvernement, c'est de ne rien donner pour nous assurer une ligne rapide pour le transport du fret. D'abord cette ligne nous l'avons déjà sans subsides ; vous avez tous vu, dans notre port, l'autre jour, un stermer qui fait 16 nœuds à l'heure et qui peut transporter une grande quantité de marchandises, et ce steamer ne reçoit aucune subvention du gouvernement. Pourquoi irions-nous payer pour un service qui nous est donné pour rien ? Ce qu'il nous faut, à mon avis, c'est une ligne de steamers très rapides pour transporter les passagers, et une ligne de gros steamers marchant lentement, pour transporter les produits de l'ouest.

Dans les premières années de l'ère des chemins de fer, on voyait le même train transporter à la fois les marchandises et les voyageurs. Mais il y a 50 ans que cet état de choses a cessé. On s'est bientôt aperçu que plus le transport est rapide, plus il est dispendieux. Aujourd'hui, il n'y a pas un homme sensé qui songera à faire transporter du charbon, du bois, du blé et d'autres marchandises lourdes ou encombrantes par un train éclair parce que cela coûterait trop cher. On ne transporte par ces trains que les marchandises qu'on appelle dans le commerce "expressable goods", parce que ce sont des marchandises dont le coût de transport n'est jamais pris en considération par ceux qui en ont besoin. Ce qui est vrai du transport par terre est vrai du transport par eau. Si nous voulons faire de la voie du St Laurent ce qu'elle devrait être, ce qu'il nous faut, ce n'est pas une ligne rapide pour le transport du fret, c'est au contraire une ligne de gros steamers marchant avec une vitesse très limitée.

La ligne Hamourg American Packet Co fait en ce moment construire un steamer de 22,000 tonneaux qui est destiné à ne transporter que des marchandises. Elle a vu qu'il ne pouvait pas être question de transporter des marchandises à bord des steamers rapides qu'elle a déjà. Je suis convaincu qu'avant 10 ans nous verrons dans le port de Québec des navires jaugeant 30,000 tonneaux qui seront employés à transporter en Europe les produits de l'ouest. Ce sera alors l'âge d'or de la voie du St Laurent. On en est rendu à construire des machines à vapeur qui ne brûlent qu'environ une livre de charbon par heure, par cheval vapeur. Une machine de 40,000 chevaux ne brûlera donc qu'environ 50 tonneaux de charbon par 24 heures, et une telle machine serait probablement suffisante pour pousser un steamer de 30,000 tonneaux à 10 ou 12 nœuds à l'heure, vitesse qui est tout à fait satisfaisante pour le transport des marchandises lourdes et encombrantes.

On a prétendu qu'il nous fallait une ligne de fret rapide pour transporter les produits d'une nature périssable. C'est, à mon avis, une erreur profonde ; les marchandises de ce genre seront aussi bien gâtées par un voyage de 6 ou 7 jours que par un voyage de 8 à 10 jours. Le seul moyen de les rendre sur le marché anglais en parfait état, c'est de les mettre dans des compartiments froids, comme on fait aujourd'hui pour le transport de l'Australie en Angleterre. Sans ses compartiments froids, il est inutile de songer à transporter ces marchandises sur le marché européen. Avec ces compartiments 3 ou 4 jours de plus dans la durée de la traversée n'auront aucun effet.

M. Fisher, notre ministre de l'Agriculture—et je le dis en passant, le meilleur ministre de l'Agriculture que le Canada ait eu depuis bien longtemps—M. Fisher disait l'autre jour à la Chambre de Commerce qu'il avait vu des œufs, qui après avoir été plusieurs mois dans des compartiments froids, étaient aussi frais que s'ils avaient été pondus le jour même. On voit donc qu'avec des compartiments froids, il n'y a pas besoin de steamers rapides pour le transport des marchandises de nature périssables.

Je sais ce qu'il y a dans l'esprit d'un grand nombre de personnes ici et en dehors de cette chambre, c'est qu'il faut avoir une ligne de steamers construits de telle manière qu'ils ne puissent pas remonter à Montréal. Permettez moi de vous le dire, messieurs, c'est là une profonde erreur. Vous ne pouvez pas raisonnablement demander au gouvernement de mettre une barrière légale ou matérielle pour empêcher la ligne de steamers qu'il subventionnera, de remonter jusqu'à Montréal, si cela fait son affaire. Le seul moyen d'empêcher les steamers de remonter jusqu'à Montréal, c'est de faire ici ce que l'on fait à Montreal, leur procurer des chargements. Si vous n'en avez pas à leur donner, ils iront à Montréal, qu'ils soient rapides ou non, et si vous en avez à leur donner, ils ne demanderont pas mieux que de rester ici.

Ce qu'il faut faire

Souvent nous nous moquons de ce que nous appelons le fossé qu'on a creusé pour aller jusqu'à Montréal. Eh bien moi, je crois qu'au lieu de nous moquer de ce fossé, nous devrions admirer ceux qui ont eu assez d'énergie et d'esprit d'entreprise pour le faire creuser et y faire passer les navires d'outre mer. Nous devrions faire mieux ; nous devrions les imiter. Pour amener le commerce à Montréal, les habitants de cette ville ont été obligés de vaincre les énormes obstacles que leur opposait la nature. Pour garder ici les steamers, nous n'avons pas besoin de combattre la nature, nous n'avons qu'à l'aider un peu. J'espère que l'énergie et l'esprit d'entreprise vont se montrer.

Il y a quelques années, je lisais une lettre du grand père de Madame Edgar, la femme de notre digne orateur de la Chambre des Communes, écrite en 1812. Dans cette lettre, M. Ridout, qui était alors un tout jeune homme, partant pour l'Angleterre pour faire ses études, s'émerveillait à la vue du port de Québec, complètement couvert de voiles. Il avait vu quelques années auparavant le port de New York, et il ne pouvait s'empêcher de remarquer combien le port de Québec était plus grand. Il y a 80 ans de cela. Qu'on compare aujourd'hui les deux ports ; celui de New-York est couvert de vaisseaux venant de toutes les parties de l'univers, et celui de Québec est devenu presque désert. Quelle est la cause de cela ? C'est que les habitants de New York, ont fait ce qu'il fallait faire pour attirer le commerce de l'univers entier, pendant que nous, nous n'avons pas fait ce que nous devions faire. Pendant que nous nous reposions sur nos rames, eux étaient éveillés et travaillaient. Faisons comme eux ; faisons comme les citoyens de Montréal et avant peu d'années, j'en suis convaincu, nous verrons le port de Québec devenu ce que la nature l'avait destiné à être, l'un des plus beaux ports, non seulement de l'Amérique mais du monde entier, un port que tous les navires de l'univers chercheront à fréquenter. Alors Québec verra une ère de prospérité comme elle n'en a jamais vu encore.

Histoire de contrebandiers

Sganarelle raconte, dans le *Temps*, l'amusante histoire que voici :

"J'ai été témoin d'une scène assez plaisante.

Je revenais d'Allemagne, moi troisième dans un wagon de première. Un de nos compagnons de voyage nous conte, pour passer le temps, et avec une étourderie toute française, qu'il rapporte des cigares de contrebande et qu'il en a fourré un peu partout dans ses poches, qu'il est bien sûr qu'on ne les trouvera pas.

A la frontière, nous descendons tous. Je le vois, quand il remonte dans le wagon, l'air penaud et mélancolique.

—On vous a donc pincé ? lui dis-je en riant.

Il nous conta moitié riant, moitié furieux, sa mésaventure.

—On aurait dit, ajouta-t-il, que les douaniers étaient prévenus. Ah ! ils sont malins ces gaillards là ! ils m'ont confisqué tous mes cigares et j'ai dû payer une amende de 50 francs pour n'avoir pas de procès.

Notre troisième compagnon de route avait jusque là gardé le silence. Il prit la parole :

—Seriez-vous assez bon pour me dire ce que vous coûte en tout cette affaire ?

Notre homme dit un chiffre, je ne sais plus lequel. L'autre tire flegmatiquement son portemonnaie, compte la somme.

Permettez-moi, dit-il à l'homme aux cigares, de vous rembourser. C'est moi qui vous ai dénoncé ! Je porte sur moi, autour du corps, pour 60,000 francs de dentelles sujettes aux droits. En vous désignant aux douaniers j'étais sûr de leur inspirer confiance. Ils n'ont pas même eu l'idée de me fouiller.

Je puis garantir l'authenticité de l'histoire.

N'est-elle pas plaisante ?

Aventure Musicale

Une amusante aventure musicale, racontée dans la *Revue britannique* :

"J'assistais cet hiver, dit le narrateur, à un grand concert donné dans une ville d'Allemagne. Un morceau des *Maîtres chanteurs*, de Wagner, figurait sur le programme. L'orchestre commence au milieu d'un silence religieux. Je reconnais, en effet, le commencement du morceau, mais avec une légère altération dont je ne m'explique pas la cause.

" Le morceau continue, le public écoute toujours avec recueillement ; la légère altération que j'avais remarquée s'accentue ; enfin, au bout de longtemps, de deux minutes, le chef d'orchestre interrompt et va regarder les pupitres.

" Il était arrivé ceci : à la moitié des musiciens de l'orchestre on avait donné le morceau des *Maîtres chanteurs* ; à l'autre moitié, par erreur, on avait distribué un morceau de *Tristan et Yseult*. Cela durait depuis le commencement, et personne absolument n'avait broché dans le public."

La conclusion est que l'abus des harmonies compliquées conduit à ce résultat : ne plus distinguer la cacophonie de la musique.

Maison de confiance fondée en 1875

E. Roumilhac
GROS DETAIL
57 59—Rue St Jean—57 59
Québec
Marché d'Automne

Marchandises nouvellement reçues:
VINS DE BORDEAUX ET DE BOURGOGNE depuis $2.00 la doz. (bouteille remise) $3.50 la doz.

Liqueurs, Cognacs, Rhums, Scotch, Irish Whiskey, Rye, etc., de toutes sortes
Conserves alimentaires petits pois et haricots verts de la récolte de l'année etc., etc.
Huile d'olive A. BOSC & Cie de meilleure qu'il y ait sur le marché

Représentant au Canada
FINE CHAMPAGNE de Gme Malifaud
HUILE D'OLIVE de A. Bosc & Cie
CHAMPAGNE Cte Roger de Beaumanoir
Etc., Etc., Etc.
sept —

Forgerons Attention !

Fer en barre, acier,
Clous et fers à cheval,
Soufflets, enclumes,
Etaux, Fillière, lime
Rapes célèbres de Heller, etc

FORETS (drill) Les meilleurs sur le marché. Sauvez de l'argent en achetant de nous. Les meilleurs marchandises aux plus bas prix.

H. S. SCOTT & CO
60 rue St Pierre, Basse Ville
Téléphone 133. 24 o 1m

DEMANDEZ LE CORSET
P. C.
LONG WAIST

Coupe Parisienne.
Satisfaction garantie
4 sept—

Compagnie de Navigation
RICHELIEU & ONTARIO

Un steamer de cette Compagnie partira tous les jours pour Montréal (dimanche excepté) à 5 h. p.m., arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

Entre Québec et Saguenay
Un steamer partira tous les mardi, et samedi à 8.00 a. m. pour Chicoutimi et les ports intermédiaires.

L. H. MYRAND,
Agent.
Québec, 9 sept. 1896.

Le "MONTMAGNY"
Capt. JEAN

Le et après le 13 oct, le temps et circonstance le permettant laissera le lundi, mercredi et vendredi :
Berthier à 7.00 a.m.
St Jean à 8.00 a.m.
St Michel à 9.00 a.m.
St Laurent à 10.00 a.m.
Et laissera Québec le mardi, jeudi et samedi à 1. p. m.

Ligne de l'Isle d'Orléans

Vapeur ORLEANS — Capt. Boldu

Le et après le 1er octobre (le temps et les circonstances le permettant) laissera:

L'Isle	Québec
5a. m.	6 a. m.
8 a. m.	9.15 a. m.
10 a. m.	11.30 a. m.
1 p. m.	2 p. m.
3 p. m.	4.15 p. m.
5 p. m.	6 p. m.
DIMANCHES	
	1 p. m.
1.30 p. m.	2.30 p. m.
3.15 p. m.	4 p. m.
5 p. m.	6 p. m.

Les jours de fête le vapeur fera un voyage de l'Ile à 8 a. m. et dans l'après-midi aux mêmes heures que le dimanche. Arrêtant à St-Joseph, aller et retour.

Les dimanches et jours de fête le prix pour aller à St-Joseph de Lévis sera le même que pour l'Ile.
29 avril.

Lafrance Mullin

11-11½ de la Fabrique

Tailleurs et marchands d'articles pour hommes de première classe

Riches Derbys en soie.
Soies épaisse de Joinville.
Riches boucles de soie foncée.
Nouveaux nœuds de matelots en soie.
— ET —
Dernières nouveautés en Dresden Lombard

Les articles ci-haut mentionnés sont les dernières modes en soies nouvelles et nouveaux patrons.

Venant d'être reçu.
14 oct.

POUR UN MOIS SEULEMENT
REDUCTION SUR NOUVELLES MARCHANDISES

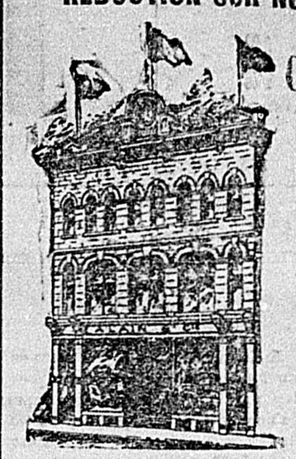

COUCHETTES EN FER :

FINI BLANC émaillé
" ROSE
" BLEU PALE
" VERT
" BRUN
" NOIR

Avec ou sans sommier

ALAIN & CIE
263-265, rue St-Joseph, St-Roch, Québec
15 oct—1m

FOURRURES ! FOURRURES !

Mesdames et Messieurs nous sollicitons votre patronage pour la saison d'automne.

Assortiment varié de fourrures dans toutes les qualités.

Confection et réparation exécutées avec soin et promptitude.

Grand choix de colliers en fourrures dans les dernier goûts.

SPECIALITES.— Dernières nouveautés en articles de toilette pour messieurs, chapeaux d'automne, forme Dunlap, sept. 1896 la plus récente nouveauté.

C. FECTEAU & CIE
142 rue St Joseph
15 oct-2-m. 3-f-p-3.

DISPENSAIRE
DE
Saint-Roch
81 Rue de L'église
Bloc de l'Union Commerciale
Téléphone 2383

Maladies des yeux } Dr W. Beaupré
Mardi et Jeudi de 3 à 4 p. m.

Maladies nerveuses, maladies internes et chroniques } Dr M.D. Brochu
Traitements spéciaux par l'électricité et l'hydrothérapie
Mardi et Jeudi de 8 à 9 p. m.

Maladies du nez, des oreilles, de la gorge et des poumons } Dr L. N. J. Fiset
Tous les jours de 9 à 10 a. m.

Maladies de la bouche et l'extraction des dents } Dr A. Lantier
Lundi et Vendredi de 8 à 9 p. m.

Maladies générale, chirurgie, etc. } Dr Ed. Lebel
Tous les jours de 10 à 11 h. 30 a.m de 2 à 4 p.m. et de 7 à 9 p.m.

La pharmacie est sous le contrôle de J. Emile Roy
Pharmacien

Consultations gratuites. Les remèdes seront fournis à des prix très modérés.
Le DISPENSAIRE sera ouvert tous les jours de 9 a. m. à 9 p. m.
20 mars-

Si vous voulez, vous pouvez

Quand vous voyez qu'un malade se prolonge dans la maladie, vous pouvez affirmer sans crainte que s'il ne se guérit pas c'est de sa faute, car s'il voulait se guérir, il le pourrait à coup sur. Pour cela cependant, il faudrait qu'il ait le courage de faire usage des fameux remèdes sauvages de J. E. P. Racicot, qui sont d'une efficacité incontestable pour la guérison de toutes maladies quelles qu'elles soient. Voyez quelles sont les maladies qui sont le plus surement guéries : Dyspepsie, maladies du foie, des intestins, des poumons ou de la vessie, toux, bronchites, asthme, coqueluche, rifle, dartres, plaies de toutes sortes, démangeaisons, ulcères, inflammation de toute espèce, maux de tête, points dans les côtés ou dans le dos, dérangements de matrice, maladies vénériennes (mauvais maux), vers solitaire et tous autres vers, en un mot toute maladie qu'il serait impossible d'énumérer. Quelle qu'elle soit, faites usage de ces remèdes et vous vous guérirez. Sachez que vous ne vous les procurerez qu'à l'enseigne du gros sauvage chez

J. E. P. RACICOT
No. 25, RUE ST-JOSEPH,
Saint-Roch, Québec.

LA BANQUE NATIONALE

Lundi, le 2 novembre prochain, et après, cette banque paiera à ses actionnaires un Dividende de DEUX et DEMI pour cent sur son capital pour le semestre finissant le 31 octobre prochain. Le livre de transport d'action sera clos depuis le 16 jusqu'au 31 d'octobre prochain inclusivement.

Par ordre du Bureau de Direction
P. LAFRANCE,
Gérant.
Québec, le 22 septembre 1896-1m.

Demande

On demande une servante. S'adresser à
Madame J. H. Patry.
739 rue St Valier, St Sauveur.
oct. 29 1-

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC St JEAN

Le et après JEUDI, le 1er Octobre 1896, les trains partiront du Terminus, rue St André, Jetée Louise, Québec, et arriveront comme suit :

DEPART DE QUEBEC

7.30 a.m.—Express direct mardi et jeudi pour Roberval et Chicoutimi et pour les stations sur les Basses Laurentides.

7.30 a.m.—Express lundi, mercredi et vendredi pour Rivière à Pierre.

5.20 p.m—Malle locale tous les jours excepté le dimanche pour St-Raymond.

6.40 p.m.—Express direct samedi seulement (avec char dortoir pour Chicoutimi) pour Roberval et Chicoutimi.

ARRIVEE A QUEBEC

9.00 a.m.—Malle locale de St-Raymond tous les jours excepté le dimanche.

6.50 p.m.—Express de la Rivière à Pierre mardi et jeudi.

8.40 p.m.—Express direct de Chicoutimi et Roberval, et des stations sur les Basses Laurentides, lundi, mercredi et vendredi.

9.20 p.m.—Express des stations sur les Basses Laurentides, samedi seulement.

20 minutes au Lac Edouard pour prendre le lunch.

SERVICE SUBURBAIN.—Des billets de saison seront vendus aux prix réduits ordinaires durant les mois d'été, donnant droit au transport gratuit des effets de ménage et des provisions pour la consommation journalière.

Billets de retour de première classe aux prix d'un simple billet, de Québec à toutes les stations au nord de Charlesbourg Ouest, émis les samedis, bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St Jean à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS.

On peut se procurer des billets de passage chez R. M. STOCKING vis-a-vis l'hôtel St Louis, au Chateau Frontenac et au bureau du Pacifique, 11 rue Buade.

Alex. Hardy
Agent Général P. & P.
J. G. Scott.
Secrétaire et Gérant.
30 septembre 1896

CHEMIN DE FER QUEBEC, MONTMORENCY & CHARLEVOIX

Commençant et après LUNDI, Le 5 OCT. 1896, les trains circuleront comme suit :

ENTRE QUEBEC ET SAINTE-ANNE

LA SEMAINE	
Départ de Québec	Arrive à Ste-Anne
8.50 a. m.	10.50 a. m.
5.15 p. m.	6.15 p. m.
Départ de Ste-Anne	Arrive à Québec
7.15 a. m.	8.95 a. m.
11.40 a. m. (samedi excepté)	12.50 p. m.
12.20 p. m. (samedi seulement)	1.50 p. m.
LE DIMANCHE	
Départ de Québec	Arrive à Ste-Anne
7.55 a. m.	9.50 a. m.
2.00 p. m.	3.10 p. m.
5.30 p. m.	6.40 p. m.
Départ de Ste-Anne	Arrive à Québec
5.55 a. m.	7.00 a. m.
11.40 a. m.	12.50 p. m.
4.00 p. m.	5.10 p. m.

ENTRE QUEBEC ET SAINT-JOACHIM

Départ de Québec le mardi et le samedi à 5.15 p. m., arrive à St-Joachim à 6.45 p.m.

Départ de St-Joachim pour Québec le mardi à 11.25 A.M. et le samedi à 7.00 a.m.

Le fret en destination de Beaupré et St-Joachim n'est reçu à la gare à Québec que le mardi et le samedi.

Pour toutes autres informations s'adresser au surintendant.

W. R. RUSSELL,
SURINTENDANT.
H. J. BEEMER,
PRESIDENT

Mercier

SENTIMENTS DES DIVERS JOURNAUX A SON EGARD

EXTRAITS DE CE QU'ILS ONT DIT IL Y A DEUX ANS

M. Mercier fut incontestablement un homme de génie, un meneur d'hommes magnétique autant que brillant.—Le *Citizen*, d'Ottawa.

Comme tous les caractères fortement trempés, il s'était fait des amitiés personnelles très ardentes, et il laissera plus de regrets que n'en laisse le commun des mortels.—Le *Star*.

Grande affabilité de caractère, solide attachement à sa religion, connaissance approfondie des hommes et des choses, éloquence persuasive et abondante, tels furent les principaux traits de M. Mercier.—*Illustrated London News*.

Sans doute que Mercier a commis des fautes, mais elles étaient plutôt celles de son entourage que les siennes, et au fond le peuple lui était resté attaché, parce qu'il sentait que Mercier tenait haut et ferme le drapeau de la nationalité canadienne et ne le baisserait devant aucun intérêt. —Le *National*.

Mercier fut grand dans sa défaite et aujourd'hui les Canadiens-français de la province de Québec pleurent en leur chef un martyr.—Le *Messager*, de Lewiston.

M. Mercier est mort pauvre, mais il laisse après lui un nom et un record. —Le *Free Press*, d'Ottawa.

Le tribun à la voix puissante qu'était Mercier, a affronté la mort en héros, avec la sérénité que seule la foi chrétienne peut inspirer.— *True Witness*.

La mort de M. Mercier enlève au Canada français l'un des hommes les plus brillants qu'il ait jamais eus.—*Litterary Digest*, New-York.

Mercier, sous certains rapports, fut l'un des hommes les plus capables que le Canada ait produits de longtemps. —Le *Herald*, de Denver, Colorado.

C'est un des hommes les plus remarquables que le Canada ait jamais connus.—Le *New-York Herald*.

M. Mercier fut un homme d'Etat brillant, un politicien habile et sympathique. Sa carrière fera plus d'une page de l'histoire de la province de Québec.—*Canadian Freeman*.

Le regretté Honorable Honoré Mercier

Madame Mercier

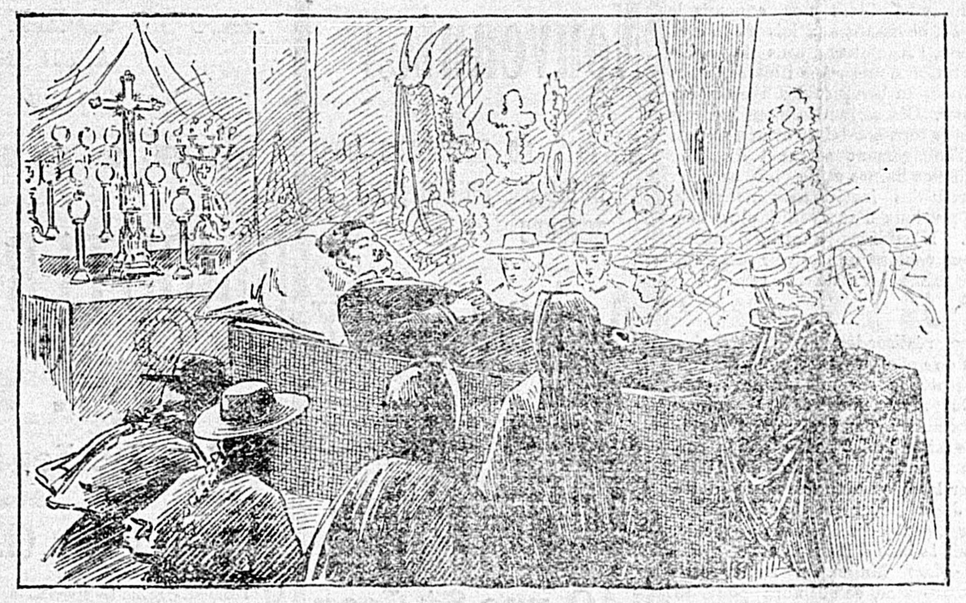

La chambre mortuaire le 30 oct. 1894

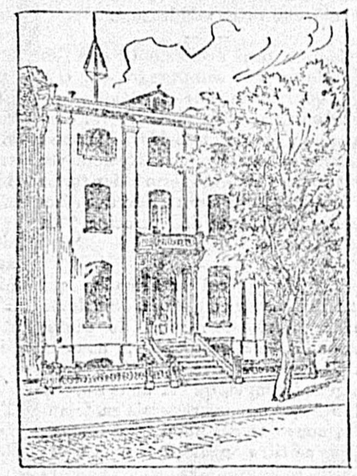

La résidence où il est mort

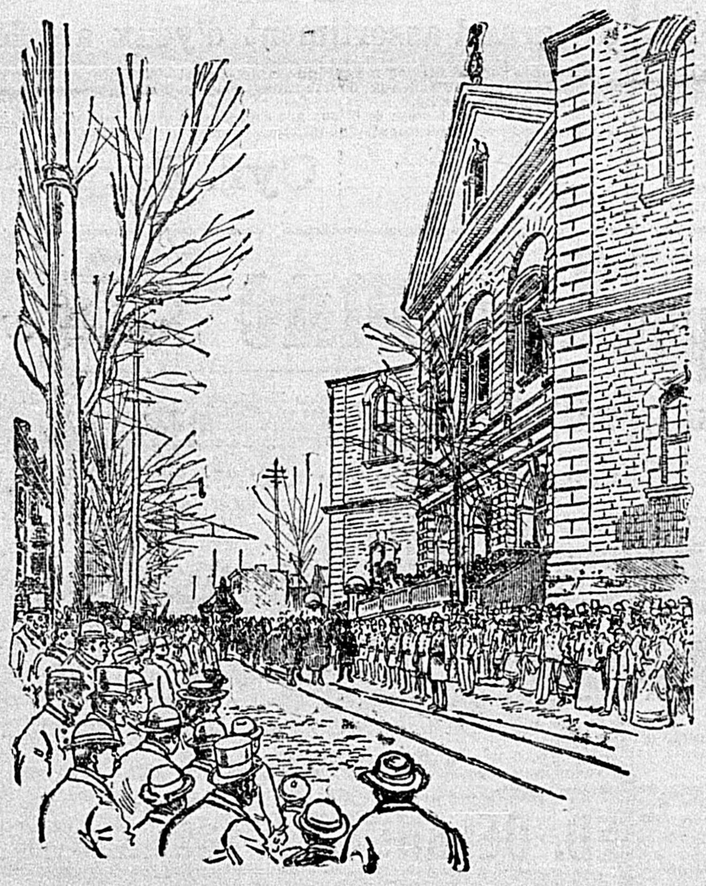

Arrivée du cortège funèbre à l'église, 2 nov. 1894

Intérieur de l'église du Gésu pendant le service funèbre 2 nov. 1894

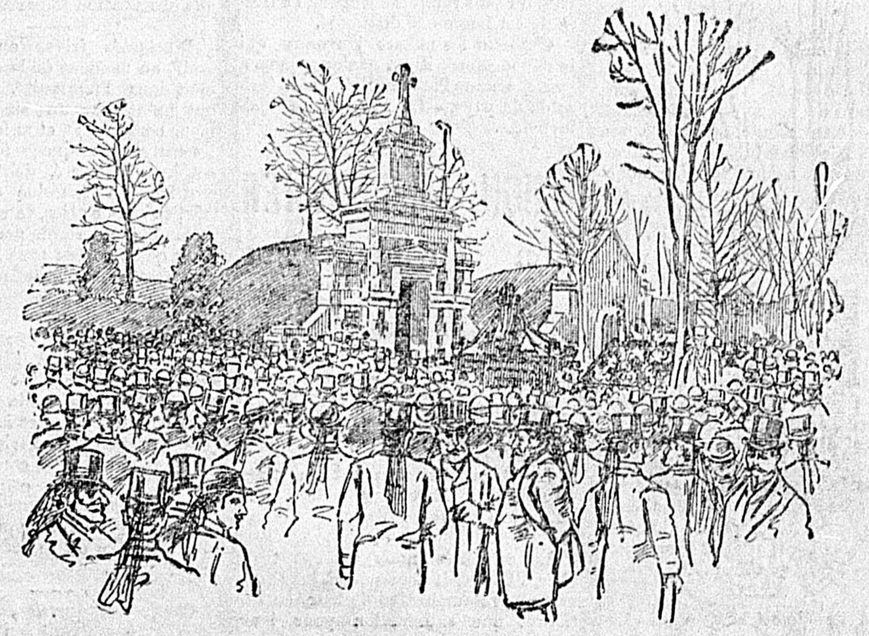

Le caveau de la famille—Arrivée au cimetière, 2 nov. 1894

Il est mort en brave, en chrétien et en patriote. Ses dernières pensées ont été pour les Canadiens-français, dont il avait personnifié le caractère et qu'il avait rêvé de rendre puissants, forts et libres.—La *Patrie*, de Montréal.

Il était doué d'un grand cœur et surtout d'un cœur profondément français.—Le *Quotidien*, de Lévis.

Les qualités du cœur et de l'esprit lui ont mérité l'estime de ses adversaires comme de ses amis politiques. —Le *Sorelois*.

Sa gloire, pour nous, est d'avoir combattu, sans trêve ni merci, avec un merveilleux talent et une indomptable ténacité, pour l'orgueil de sa race, pour la grandeur de sa province qu'il voulait essentiellement française. —Le *Soleil du Midi*.

Bon Français, ainsi on l'a vu en France ; bon catholique, ainsi on l'a reconnu à Rome. Tout le reste s'efface et disparait sous ces titres à l'affection de ses contemporains et à l'estime de la postérité. Ceux qui l'ont loyalement combattu, comme ceux qui l'ont fidèlement aimé, garderont de lui ce double souvenir. C'est le seul, en tous cas, qui restera de l'homme en France. — Le *Paris Canada*.

La mort de M. Mercier nous enlève un des chefs qui pouvaient le plus contribuer à faire reprendre à notre race le terrain qu'elle a perdu en ces dernières années.—Le *Temps*, d'Ottawa.

Au milieu des désanchantements de l'opposition ou des enivrements du pouvoir, cet homme a toujours été croyant.—La *Minerve*.

Nous n'ajouterons rien à ce qui a été dit partout en disant que Mercier était un patriote et qu'il visait haut pour grandir sa race ; rien ne lui semblait trop beau ni trop grand pour l'idéal de sa province qu'il chérissait et faisait respecter.—Le *Réveil*.

Les Canadiens-français et la France même font en M. Mercier une sensible perte, car c'était l'homme qui était le plus disposé à consolider les rapports qui n'ont jamais cessé d'exister entre notre pays et la Nouvelle-France—Le *Courrier de Carcassonne*.

Au point de vue français, M. Mercier fut un grand patriote. Son rêve était de constituer une nation française sur les bords du St-Laurent.—Le *Saturday News*, de Toronto.

Mercier demeure le grand Canadien-français du dix-neuvième siècle. Dans vingt ans, tous les autres n'iront pas à sa cheville. — *L'Autorité*, de Paris.

Nous doutons fort qu'aucun homme politique au Canada ait jamais été en butte à des attaques aussi acrimonieuses que celles dirigées contre M. Mercier. Maintenant que M. Mercier est mort, ses ennemis politiques devront désarmer.—Le *Morning Chronicle*, d'Halifax.

M. Mercier était bien le type du vrai Canadien, issu de la forte race des campagnes. C'était un avocat et un politicien très habile et très fin.—Le *Monde Economique*, de Paris.

M. Mercier est mort à peine âgé de cinquante ans, victime de son attachement passionné à la mère-patrie et à ses compatriotes.—Le *Journal de Chartres*.

M. Mercier est disparu de la scène, mais son nom vivra longtemps dans le souvenir de la nation canadienne. —Le *Proyrès de l'Est*.

La mort de M. Mercier enlève l'un des politiciens les plus capables que la présente génération au Canada ait connus.—*Orange Sentinel*.

M. Mercier laisse après lui dans l'ancienne et dans la Nouvelle France la réputation d'un homme de bien et d'un ministre intègre.—La *Libre Parole*, de Paris.

La province vient de perdre un de ses enfants les mieux doués. Un fier service qu'il a rendu aux "habitants" a été de leur apprendre à penser par eux-mêmes.—Le *Witness*, de Montréal.

Les Canadiens-français et la France ont fait en M. Mercier une perte sensible.—*La Liberté*, de Paris.

Ce fut un pur patriote que Mercier. —*The Earth*, Toronto.

C'était un chrétien énergique comme tous les Canadiens.—*La Croix*, de Paris.

Bien des fautes ont été reprochées à M. Mercier, mais il faut convenir que celui qui vient de descendre dans la tombe fut beaucoup la victime de son entourage.—*Journal de Waterloo*.

M. Mercier a été l'un des hommes d'Etat les plus brillants que le Canada ait jamais produits.—Le *Globe*, d'Utica.

Plus que n'importe qui il sut mériter la haine des ennemis de l'élément canadien-français sur ce continent.— *L'Aigle*, de Salem.

Ce fut un homme d'une grande énergie, d'un puissant esprit de commandement et d'une éloquence entraînante.—*L'Empire*, de Toronto.

Homme de valeur, caractère énergique, il était fait pour la lutte. Lors de son voyage en France, en 1891, il avait été accueilli comme le représentant de l'idée française au Canada.— *La Revue Française*.

M. Mercier, qui vient de s'éteindre à Montréal, a été l'un des hommes les plus remarquables que le Canada français ait jamais produits.—*London Illustrated News*.

La mémoire de M. Mercier vivra aussi longtemps que ce continent même.—Le *Daily Sun*, de Lewiston.

L'héroïcité de sa mort a mis comme une auréole à son nom.—Le *Mail*, de Toronto.

Tel qu'il fut avec ses faiblesses, il aura exercé une action pénétrante et salutaire sur ses concitoyens. Il aura réveillé les espérances et les énergies à une époque d'abaissement. Il aura été un véritable chef national, tandis que ses rivaux ne sont que des chefs politiques.—Le *Journal des Débats*.

M. Mercier fut l'un des hommes les mieux doués de nos jours. — *United Canada*.

M. Mercier était la personnification la plus éclatante de sa race, et c'est certainement l'homme qui a le plus fait pour rappeler à ses concitoyens que la France est l'Alma Mater, et aux Français que le Canada s'est d'abord appelé la Nouvelle France.— *Le Pays*, de Paris.

M. Mercier a joué un rôle immense dans la politique canadienne.—Le *Nouveau Monde*, de Paris.

Ce n'est pas une exagération de dire que la race canadienne française vient de perdre en M. Mercier, qu'elles qu'aient été ses fautes, l'un de ses chefs les plus puissants. — *Sunday Sun*.

Ses adversaires eux-mêmes, quand le souvenir des vieilles haines aura disparu, seront forcés d'admettre qu'il a été un grand homme, un grand patriote.—Le *National*, de Lowell.

Je ne connais pas d'homme politique dont le nom restera aussi profondément gravé dans l'esprit des masses populaires que celui de M. Mercier.

M. Mercier a été l'une des personnalités les plus vivaces, les plus caractéristiques, les plus puissantes de notre époque.—Le *Cultivateur*.

Il voulait grouper en un faisceau compact toutes les forces de la nation canadienne-française et pour arriver à ce but, il voulait faire grand.—Le *Salut Public*, de Lyon.

L'Histoire dira qu'il fut un citoyen vertueux, un homme d'Etat incomparable, un patriote ardent, un bon Français.—La *Liberté*, de Paris.

A travers toutes les vicissitudes d'une vie fortement agitée, Mercier a conservé toujours et en tout la ferveur des sentiments religieux et patriotiques de son jeune âge : il lui sera beaucoup pardonné parce qu'il a beaucoup souffert, et l'on finira par rendre pleine justice à ce grand mort, dont la splendeur et la puissance d'intelligence, la profondeur de génie politique d'énergie de caractère, la sincérité de foi et de patriotisme, promettaient au Canada français un chef incomparable — Le *Patriote*, de Bruxelles.

M. Mercier avait du caractère, de l'énergie et il était foncièrement canadiens français —La *Vérité*.

Les Canadiens-français perdent en M. Mercier, leur plus vaillant défenseur, et la perte qu'ils viennent de faire est irréparable pour longtemps. —Le *Foyer Canadien*, de Chicago.

Dans un quart de siècle, Mercier sera classé à son rang d'étoile, parmi les plus grandes figures du Panthéon Canadien. — L'*Union Libérale*, de Québec.

Découvrons-nous donc devant ce cercueil qui passe, car il renferme la dépouille de l'homme qui, peut-être, a le plus travaillé pour les Canadiens-française.— Le *Monde Illustré*, de Montréal.

M. Mercier a été un homme politique bien expérimenté et l'on peut ajouter que les intérêts généraux du Bas-Canada n'ont pas eu de défenseur plus compétent que lui.—Le *Monde Illustré*, de Paris.

Il aimait ses compatriotes et voulait le peuple de la province de Québec, instruit et prospère. — L'*Enseignement Primaire*.

Sa mémoire et ses grandes œuvres ne périront pas.—L'*Etoile*, de Lowell.

Il aimait sa race et sa province.— Le *Pionnier*, de Sherbrooke.

Vraiment, en présence de cette grande figure qui disparait de la scène du monde, de ce génie qui dort à jamais après avoir été toute une époque dans l'histoire politique de son pays, nous sentons avec l'oppression d'une humiliation profondre, que nos compatriotes de Québec sont naturellement portés à briser leurs idoles reflétant trop d'éclat. — Le *Progrès*, de Windsor.

Par la mort regrettée de l'hon. M. Mercier, Québec perd l'un de ses fils les plus remarquables et son décès sera pleuré d'un bout à l'autre de la province, par tous les hommes, à quelque classe ou quelque condition qu'ils appartiennent—*Waterloo Advertiser*.

La mort de M. Mercier laisse un vide irréparable dans les rangs des hommes d'Etat canadiens français.— *l'Etoile de l'Est*.

L'image de l'hon. H. Mercier restera gravée dans les cœurs de tous ses compatriotes.—Le *Courrier de l'Illinois*.

Le commerce lui doit beaucoup, l'agriculture lui est en grande partie redevable de l'impulsion première qui fait que l'on abandonne aujourd'hui la vieille routine pour rentrer dans des sentiers nouveaux et plus profitables.—Le *Moniteur du Commerce*.

Mercier était un grand homme, et il avait consacré son génie à sortir le peuple de la province de Québec de l'ornière où le teint enlisé son esprit de division.—L'*Echo de Montmagny*.

Mercier a laissé le souvenir d'un orateur puissant, n'hésitant pas à tenir bien haut un langage dont l'inspiration chrétienne proclamait qu'il connaissait tous les devoirs d'un homme d'Etat vraiment digne de ce nom. —La *Verité*, de Paris.

Homme d'Etat éminent, chrétien sincère, patriote dévoué, il fut à un rang d'honneur parmi les Canadiens-français. — La *Réforme sociale*, de Paris.

Nous croirions faillir à notre devoir, en nous abstenant de proposer à tous, gouvernants et gouvernés, l'imitation des vertus pratiquées sur son lit de mort, avec une si courageuse persévérance, par cet homme d'Etat. —La *Semaine Religieuse*, de Montréal.

Il a servi son pays et honoré son Dieu. Ses œuvres lui ouvrent la porte de l'histoire et sa foi celle de l'éternité.—L'*Etoile du Nord*.

M. Mercier a toujours été un patriote fier du sang qui coulait dans ses veines et qui avait la foi la plus entière dans les déstinées de son pays —L'*Indépendant*, de Fall River.

Adversaires comme amis, tous s'accordent à dire : "Il aima son pays." —Le *Courrier d'Yamaska*.

M. Mercier était un homme d'un immense talent, mais surtout un patriote qu'on peut comparer à ceux de 1837.—L'*Union des Cantons de l'Est*.

Son âme était grande, son esprit de feu, et son cœur ne respirait que l'amour de son pays.—Le *Messager*, de Lewiston.

Le pays vient de perdre un homme d'Etat remarquable dont le talent était immense, et le peuple un protecteur puissant.—La *Tribune*, de St-Hyacinthe.

Mercier a été un brillant canadien, il était fier de sa race Il en avait toute l'énergie, toute l'activité, toute l'ambition, toute la finesse. Il s'est taillé un nom qui restera à jamais célèbre.—*Franco Canadien*, St Jean.

Depuis les grands et orgueilleux jours de Papineau, jamais tribun n'a tonné dans les enceintes parlementaires avec autant de fierté nationale; depuis la sainte époque de 37, jamais homme politique n'a servi la cause française avec autant de valeur — La *Liberté* de Ste Scholastique.

La semence d'unité jetée chez les Canadiens-français par le défunt sera dans un avenir rapproché l'un des plus puissants facteurs de la vraie prospérité de la Confédération.—Le *Montreal Herald.*

L'honorable M. Mercier était l'un des plus fiers défenseurs de sa race.—Le *Quotidien.*

M. Mercier fut l'un des plus grands et des plus brillants hommes d'Etat produits par la race canadien-française.—Le *Daily Telegraph.*

C'était un homme d'action, doué d'une grande habileté, à laquelle il a donné beaucoup d'essor—Le *Canada*, d'Ottawa.

Il viendra un temps où le nom de Mercier sera vénéré comme celui d'un héros dans le Canada.—Le *Progrès de l'Est.*

C'est un grand cœur qui a cessé de battre, c'est une belle intelligence qui vient de s'éteindre, c'est un de ses enfants les plus brillants et les mieux doués que notre provence vient de perdre.—L'*Evénement.*

Ses convictions religieuses étaient solides, réfléchies, et il ne se contentait pas de les proclamer, il pratiquait régulièrement.—La *Minerve.*

Mercier a passé comme un brillant météore, illumant l'espace d'un fulgurant éclat.— Le *Canada Français*, de St Jean.

Le plus vigoureux défenseur des droits de la race canadienne-française a cessé de vivre.—Le *Progrès de Valleyfield.*

Mercier s'inspira toujours aux sources du patriotisme le plus vif. Ce fut là son honneur et ce sera, dans l'histoire de notre pays,son plus beau titre de gloire.— L'*Evangéline*, de Weymouth.

Enfin, la grande bataille est finie, la grande bataille de l'hon. Honoré Mercier avec le spectre de la mort. Fort comme toujours, il fut face à face avec l'ennemi ; dans ce dernier combat, il a épuisé toutes forces, car la lutte était inégale et nul ne le savait mieux que lui.....

C'était un homme d'Etat pour ainsi dire de naissance, un conducteur d'hommes, un grand *debater*, l'un des Canadiens-français les plus capables qui aient jamais vécu et dirigé un parti. Nous avons à maintes reprises critiqué ses méthodes, lorsqu'il était plein de vie en grand uniforme de combat. Nous avons, en plus d'une occasion, combattu ses opinions sur les questions publiques. Mais il n'y avait pas deux avis sur la valeur de son talent. Il avait des manières à lui qui gagnaient instantanément les hommes à sa cause. Il avait un tact exquis. Il était généreux à l'excès. Il ne fut jamais d'une nature vindicative et vitupérante, et à l'apogée de sa puissance, jamais il n'écouta la voix de la vengeance,ni ne se complut à insulter l'ennemi tombé....

Socialement et personnellement, c'était une figure qui exerçait, sur l'heure, de l'attraction. Il avait le cœur sur la main et faisait vite des amis. Ces amis-là ne l'ont pas déserté quand il est tombé. Mais les amis politiques ne sont pas tous coulés dans le même moule, et lorsque son étoile pâlit et que vinrent les mauvais jours, quand il n'eut plus rien à donner, beaucoup, comme des rats, fuirent le navire sombrant. Cette ingratitude lui causa, sans doute, un violent dégoût,qu'il ne dissimulait point.

Avec toutes ses fautes, ce fut, sans contredit, un grand homme. Son parti n'a pas de chef qui lui soit comparable pour le tact, l'habileté, le courage ou le magnétisme. Il n'exerça pas de mesquines vengeances sur ses ennemis, bien qu'il eût plus que sa légitime part d'ennemis....

Le chef n'est plus, le cœur du patriote ne bat plus,cette voix éloquente qui a remué tant d'hommes est étouffée pour toujours ; disons avec émotion : qu'il repose en paix. Son âme est avec son Dieu, qui fait bien toutes choses.—*Morning Chronicle.*

La carrière de cet homme qui a occupé une si large place et une position si importante dans notre province, sera sans doute diversement appréciée, car s'il était entouré d'un grand nombre d'amis dévoués, ses ennemis aussi étaient nombreux.

Amis et adversaires cependant s'accorderont pour dire que feu M. Mercier était un homme.

C'est un grand cœur qui a cessé de battre, c'est une belle intelligence qui vient de s'éteindre, c'est un de ses enfants les plus brillants et les mieux doués que notre province vient de perdre.

La nature humaine n'est pas parfaite et l'homme le mieux doué trébuche et tombe souvent, mais le dévouement bien connu de l'ex-premier ministre pour la province de Québec a été assez grand pour qu'on lui pardonne bien des erreurs et même bien des fautes. Il avait consacré à l'avancement, au progrès et à la prospérité de cette province toute son énergie, toutes les ressources de son intelligence et de son talent. Il voulait la faire grande et belle, plus grande et plus belle que ses sœurs de l'Ouest.

C'était son rêve. Nous le lui avons souvent entendu répéter. Il a pu se tromper sur les moyens à employer pour arriver à ce résultat, mais ses intentions étaient droites.....

Aujourd'hui,en face de cette tombe encore ouverte, nous ne considérons que l'homme que la mort vient d'y coucher, et comme Canadien-français nous pleurons un compatriote éminent, disparu d'une arène où, pour défendre nos droits, notre province a besoin de ses enfants les plus capables et les plus dévoués.

Pendant plusieurs années, il a été l'idole de la population de la province de Québec. Dans les grandes villes comme dans les plus humbles hameaux, son nom était connu et acclamé ; et pour un très grand nombre il restera un des hommes publics le plus essentiellement français du Canada et l'incarnation des idées généreuses ot chevaleresques de sa race.

Précipité du Capitole sur la roche Tarpéienne,à la suite de circonstances malheureuses, au retour d'un voyage triomphal en Europe,et au lendemain du jour où un électorat enthousiaste l'avait porté au sommet du pouvoir, il ne s'est jamais relevé de cette chute profonde, et le 8 mars 1892 a été aussi fatal à sa santé qu'à son prestige comme homme politique.—*L'Evénement*

M. Mercier est mort le 30 octobre dernier à 9 h. a. m. Jamais, depuis près d'un quart de siècle, la nationalité canadienne - française n'a été éprouvée par une perte aussi cruelle.

M. Mercier était un homme d'un immense talent, mais surtout un patriote que l'on peut comparer à ceux de 1837.

Il était peut-être trop Canadien-français pour rester à la tête des affaires de son pays. Fier de son origine, affirmant sa nationalité chaque fois que l'occasion s'en présentait et ne faisant ni concession ni cour à nos compatriotes d'origine anglaise, il se fit de ces derniers des ennemis implacables.

L'alliance des Anglais avec les Canadiens-français jaloux de M. Mercier, préparèrent sa chute. Un coup d'Etat audacieux marqua la fin de son administration que nous avons, pour notre part, toujours regrettée, e qui sera encore mieux appréciée dans quelques années qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Nons avons soutenu M. Mercier en 1886, en 1890 et en 1892, et nous en sommes fiers. Dans la dernière lutte, l'électorat se laissa affoler par de faux cris, comme les événements l'ont déjà prouvé.

Comme tous les hommes énergiques, M. Mercier a peut-être manqué de souplesse, c'est là son plus grand tort, si c'en est un.

L'époque du régime Mercier restera célèbre ici et à l'étranger. Peu de Canadiens ont autant fait honneur à leur pays et à leurs compatriotes que M. Mercier.

S'il a commis quelques fautes, ce sont de celles que ses adversaires commettent impunément tous les jours à Ottawa et à Québec, sans avoir ni son talent ni ses qualités pour les faire oublier.

Nous considérons, pour notre part, son administration comme une époque glorieuse de notre histoire.

Dans la défaite, M. Mercier a été digne comme tous les grands caractères. Son nom occupera une grande place dans notre histoire.—L'*Union des Cantons de l'Est.*

La lutte sans espoir que M. Mercier soutenait depuis un mois contre la mort s'est terminée mardi matin, le 30 octobre.

Le plus vigoureux défenseur des droits de la race française au Canada a cessé de vivre.

Maintenant qu'ils ne le craignent plus, les journaux anglais et conservateurs sont remplis d'éloges à l'adresse de cet homme si distingué.

C'étaient les mêmes journaux qui le dénonçaient, il y a quelques mois à peine, comme l'homme le plus méprisable du pays.—Le *Progrès* de Valleyfield.

L'HON. M. MERCIER

Son sentiment sur différentes questions d'actualités

PENSEES EXTRAITES DE SES DISCOURS

Le titre d'instituteur est un titre de noblesse. Relevez le maître d'école, vous relèverez l'école.

Les criminels nous coûtent trop cher, l'Etat doit demander à leur travail une rémunération de leur entretien et une satisfaction pour leur faute.

Quand j'ai vu que nos luttes de parti conduisaient la province à la ruine, j'ai essayé de la sauver en unissant sous un même drapeau tous les hommes honnêtes des deux partis.

Au milieu des luttes pour les intérêts populaires et en faveur d'un gouvernement honnête, je suis toujours surpris de l'indifférence dont fait preuve la nation anglaise.

Notre constitution a été faite pour une union législative et non pour une fédération ; il faut la refaire dans le sens fédéral et remettre aux provinces la souveraineté qui leur a été enlevée en 1867.

Il me semble que le premier devoir du parti libéral est de travailler à obtenir pour le Canada le droit absolu de régler ses relations commerciales avec les autres pays de manière à protéger ses propres intérêts.

Dans notre pays tout enfant peut aspirer aux honneurs et à la richesse; ayons donc soin de cet enfant ; donnons-lui une instruction virile et chrétienne, une instruction capable d'en faire un honnête homme, et un bon citoyen.

Le patriotisme et la religion jointes au savoir donnent l'homme parfait, l'homme dont toutes les facultés, morales et intellectuelles, ont reçu leur pleine culture.. C'est là qu'on trouvera le bon citoyen, le soldat intrépide, l'homme d'Etat intègre.

Illustres morts qui avez donné votre sang pour nous conserver le Canada-français ; glorieuses victimes qui êtes montées sur l'échafaud avec le même courage que vous aviez pour courir au combat ; je vous salue avec respect et amour.

Les grandes pensées font leur chemin, en dépit de toutes les obstacles que les ennemis du progrès jettent sur leur route ; et d'étape en étape, de colline en colline, elles finissent par atteindre le sommet de l'opinion publique et par triompher.

Prosternons-nous devant les figures héroïques que l'histoire offre à notre admiration ; contemplons-les avec respect et demandons-leur de faire descendre du haut de leur piédestal, jusqu'à nous, les vertus sublimes qui font les grands couplets et les grands citoyens.

Sous un gouvernement constitutionnel et représentatif, il est nécessaire que les partis politiques puissent agir librement et travailler sans entraves au triomphe des idées qu'on croit avantageuses au pays pourvu qu'ils respectent les lois de la morale et de la religion.

Quoique Canadien français et fier de l'être, j'ai toujours essayé d'être juste envers la minorité anglaise de cette province, et je défie qui que ce soit de m'indiquer un seul mot ou un seul acte, émanant de moi, qui pourrait porter le caractère de la moindre hostilité ou mauvais vouloir envers la minorité.

L'héroïsme suppose toujours la grandeur d'âme dont elle est la plus haute comme la plus sublime expression ; mais la grandeur d'âme ne s'élève pas toujours jusqu'à l'héroïsme. Celui-ci diffère de celle-là en ce qu'il permet d'admirer quelques vertus d'éclat qui excitent votre étonnement et enlèvent votre admiration.

Ce sont des évènements que l'on feint de ne pas comprendre en certains quartiers,et qui ont donné naissance en Canada au parti libéral conservateur, parti hybride, inconnu dans les autres pays constitutionnels; dont le nom seul est formé des tories et de quelques libéraux devenus réactionnaires, sinon de principe, au moins de fait.

L'intérêt général du Canada, qui est notre patrie commune, doit dominer les intérêts de race et de caste nous ne devons pas oublier, nous le habitants de ce pays, appelés à crée un grand peuple, que si nous somme Français, Anglais, Ecossais ou Irlandais, nous sommes aussi Canadiens ; et que ce titre peut suffire à notre orgueil, comme il doit satisfaire notre légitime ambition.

Tous ceux qui observent la marche des choses et étudient attentivement les événements, à n'importe quel parti qu'ils appartiennent, ne peuvent s'empêcher de reconnaitre que nous traversons en ce moment une des phases les plus critiques de notre vie nationale, et que la confédération est mise en grand danger par le pouvoir fédéral dont les tendances centralisatrices ne peuvent échapper à une observation impartiale.

Proclamés frères au pied de la croix, au moment où la divinité s'abimait dans l'humanité, les hommes ont maintenant un signe de ralliement commun ; et si leurs passions les entraînent quequefois à oublier cet étendard sacré, dont l'ombre protectrice s'est répandue du Golgotha sur l'univers entier, la charité et la raison doivent s'unir pour leur rappeler qu'ils auront tous la même terre pour tombeau et la même croix pour monument.

Nous ne devons pas oublier que l'avenir est au parti libéral, et que nous verrons bientôt son drapeau flotter victorieux sur la citadelle du pouvoir à Ottawa. Les idées que nous représentons doivent triompher, et si j'en juge par le haut caractère de nos chefs et le degré de confiance publique qu'ils commandent, je suis d'avis que l'heure de ce triomphe va sonner plus tôt qu'on ne le croit généralement.

Chaque fois que sir John A. Macdonald, poursuivant son rêve d'union législative, a essayé de détruire le pacte fédéral par sa politique centralisatrice, il a rencontré, dans le parti réformiste d'Ontario, d'actifs et puissants adversaires, inspirés par les idées larges et libérales d'un homme que son prestige immense et son incomparable talent ont désigné depuis longtemps comme l'arbitre de nos futures destinées : j'ai nommé l'honorable Edward Blake !

Il n'y a pas de forme de gouvernement sous laquelle la vertu et l'intelligence soient plus nécessaires que la République ; dans chaque citoyen il y a un homme d'Etat, car c'est de son jugement que dépend en dernier ressort la décision de toutes les questions politiques ; par son suffrage il participe à la législation, c'est lui et ses concitoyens qui font les gouvernements, et ceux-ci seront ce que le citoyen les fera suivant la manière dont il aura compris et accomplis ses devoirs.

Les conservateurs ont créé des monopoles qui écrasent déjà le peuple. Ils ont soulevé des préjugés de races et de religion qui font une malédiction pour le pays. Dans les provinces où les protestants dominent, ils excitent la haine contre les catholiques ; dans les provinces où les catholiques sont en majorité, ils disent qu'ils faut écraser les protestants. Incapables de s'élever au-dessus des préjugés religieux et nationaux, ils les attisent autant qu'ils peuvent, afin de s'en faire des instruments au service de leur cause. Ils ont semé le vent ; qu'ils se préparent à récolter la tempête.

" C'est l'instituteur et non plus le " canon, qui désormais sera l'arbitre " des destinées du monde.... "

Cette pensée est surtout vraie en Amérique, où les guerres de nations contre nations sont presque impossibles, et où tous les hommes semblent concentrer leurs forces morales, intellectuelles et physiques à l'agrandissement de leur pays, à la culture des sciences et des arts, l'exercice des professions nobles, l'énergie et l'activité dans le commerce et les manufactures de manière à donner à l'Etat toutes les productions légitimes de ces grandes forces combinées, et à l'individu, sa part afférente de bonheur et de prospérité.

Nous avons droit à notre existence nationale, comme race à part, et malheur à quiconque voudra nous enlever ce droit ; mais nous ne devons rien faire pour molester nos frères d'origine ou de croyances étrangères. Nous devons revendiquer nos droits avec fermeté, mais sans agression ; nous devons combattre avec énergie tout ce qui tend à détruire notre caractère national, mais nous devons respecter chez les autres les droits que nous réclamons pour nous. La lutte que nous avons à faire est toute pacifique ; il ne s'agit pas de combattre des ennemis les armes à la main, mais de rivaliser comme race, avec des frères par l'instruction, le travail et la probité.

Nous ne devons jamais oublier que notre ennemi le plus dangereux, c'est nous : les Canadiens qui ne parlent pas notre langue ne sont pas des ennemis ; ils ne sont que des émules : ils ont cessé d'être nos ennemis le jour où, obéissant aux lois de la civilisation, l'Angleterre, sous la noble inspiration d'une reine illustre, nous a conviés au banquet des libertés politiques. Dès ce jour-là, nous sommes devenus tous solidaires et nous avons pris l'engagement solennel d'oublier les vieilles haines et de les sacrifier au profit des institutions nouvelles, gage précieux d'un avenir plus heureux. N'oublions jamais ces vérités si nous voulons ne pas voir disparaître le calme qui a suivi la tempête de 1837.

Pour réaliser les vues et les aspirations de notre province, nous devrons augmenter les revenus publics ; obtenir du gouvernement fédéral tout ce à quoi nous avons droit, dans les limites raisonnables posées par la conférence interprovinciale de 1887 ; opérer la conversion de notre dette, afin de dégrever le budget annuel d'une dépense considérable ; reculer jusqu'à la baie d'Hudson et le grand fleuve East Maine, la frontière de notre province, ce qui aura pour résultat d'ajouter cent mille milles carrés de territoire à celui que nous possédons déjà ; développer nos ressources minières, industrielles et agricoles, de manière à donner une valeur additionnelle et considérable à nos terres publiques ; enfin, lancer cette province dans une voie de progrès réel et intelligent, constant et permanent, propre à justifier les espérances les plus enthousiastes.

Un grand publiciste français l'a dit : le seul moyen de gouverner un peuple libre, c'est de l'instruire. Le gouvernement représentatif est en danger quand le corps électoral ne comprend pas ses droits et ne sait pas remplir ses devoirs avec intelligence, car ce corps électoral étant à la merci du premier charlatan venu, peut être égaré, entraîné, perdu par un préjugé, par une question secondaire, par la passion. Instruit, le peuple juge les actes des hommes politiques dont il est le maître ; ignorant, il exécute les volontés de ces mêmes hommes dont il n'est que l'esclave. La tyrannie préfère l'ignorance, la liberté préfère l'instruction, et c'est pour cela que vous verrez les gouvernements absolus s'opposer à la diffusion des connaissances au sein des masses, et les gouvernements populaires chercher au contraire à y répandre les lumières qui seules peuvent consolider les institutions démocratiques.

Comme la tribune française, la tribune canadienne a eu ses héros. Les pages de notre histoire sont richement illustrées des paroles héroïques que prononcèrent, dans les mauvais jours de notre existence nationale, les défenseurs de nos droits ; les Bédard, les Lafontaine, les Morin et les Papineau. Le nom de ce dernier restera longtemps dans le souvenir des cœurs patriotiques qui aiment à se rappeler les grandes actions de l'histoire de notre pays ; et, malgré les dissidences qui ont pu s'élever plus tard entre lui et d'autres patriotes, ce serait être aveugle ou injuste que de contester à Papineau les titres qu'il possède à l'estime de ses compatriotes. C'est une belle figure nationale, un beau type d'orateur, c'est un de nos hommes publics qui a fait le plus pour la conservation de cette belle nationalité française dont nous sommes si fiers, de cette belle langue que nous parlons avec tant de bonheur, de cette foi que nous nous faisons gloire de professer.

Quand on contemple et qu'on étudie l'homme, cette créature que Dieu fit après s'être inspiré de toutes les merveilles que son génie divin avait fait sortir du néant ; quand, jetant un coup d'œil sur l'histoire du monde et des siècles, on interroge les actes des hommes ; quand on suit pas à pas la marche des sociétés tant anciennes que modernes, et qu'on parcourt les tristes pages des annales des bagnes et des prisons, ou les glorieuses pages des annales religieuses et militaires, on est bien forcé de reconnaitre qu'il y a, dans la nature de " cet ange déchu qui se souvient quelquefois des cieux ", deux êtres parfaitement distincts ; un être qui est grand, noble et élevé, et un être qui est petit, rampant et dégradé : produit singulier de cette singulière union, de ce mariage mystérieux de deux principes contraires, dont l'un semble sans cesse tourné vers le pôle négatif du mal, et l'autre, vers le pôle positif du bien ; principe, dont l'un a l'âme pour siège, avec le cœur et ses autres facultés sensibles, comme mobiles, et l'autre, le corps avec ses organes matériels siège des bas-sesses comme l'âme est le siège de la noblesse.

"QUICKCURE"

LE MERVEILLEUX REMEDE POUR

MAL DE DENTS, BRULURES COUPURES, Etc., Etc.

Approuvé par les dentistes et les pharmaciens

25c, 50c, $1 la boite En vente chez tous les pharmaciens

Les Dernieres Nouveautes

En fait de pardessus pour hommes jeunes gens et garçons

A bas prix

A LA

Bell clothing House

140 rue St-Jean

23 oct. 2-m-3-f-p-s. v-s-l.

VERRET, STEWART & CO

QUEBEC ET MONTREAL

Représentant l'Union Saulnière d'Angleterre

(The Salt Union of England)

Reçu régulièrement par vaisseaux et livrable à flot, à bord des chars ou en magasin.

Gros sel ORDINAIRE

Sel fin Qualité supérieure

POUR LE FROMAGE ET LE BEURRE

A vendre au plus bas prix du marché

QUAI DES INDES, QUEBEC

26 mai-5m.

F. X. DROLET

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

MACHINES en tous genres

ENGINS à vapeur, PRESSES Hydrauliques, POULIES fendues en fer et en bois, GREEMENTS de Scieries, Moulins à farine, Beurreries, etc., etc.

Spécialités : Pompes à vapeur pour tous usages. Réparation de centrifuges.

M. F. X. Drolet vient d'ajouter à ses ateliers

Un Appareil a Nickeler

des plus nouveaux.

Ouvrage exécuté avec promptitude et perfection.

Avis aux marchands et propriétaires de bicycles, aux carrossiers, plombiers, fondeurs de poêles, marchands de fer, serruriers, aux familles, etc.

13 juillet-6m.

Grand Assortiment DE CLAQUES

JE VIENS de recevoir un assortiment considérable de claques et parapluies de tous genres: parapluies les plus chauds et les plus confortables; claques les plus nouvelles et les plus légères. Entr'autres une spécialité de claques élégantes pour faire sur la bottine pointue, à la dernière mode.

Vous trouverez aussi à mon établissement un choix des plus variés de chaussures en cuir, en drap, et feutre, spécialement de mitons pour Messieurs, pour Dames et pour enfants.

A TRES BAS PRIX

J. GILBERT

CORDONNIER

No 320 Rue St-Jean

TELEPHONE 575.

2 oct.

Demande

M. Dominique Beaulieu ferblantier, plombier, demande des couvreurs et ferblantiers. S'adresser au No

3-l. 28 rue Desjardins.

Bargain Day !

VENDREDI ET SAMEDI

Saucepan granit	45c	pour 29c	Couteau table	1.10c	" 73c
Assiette "	12c	" 09c	Presse à Patate	40c	" 27c
Plats à vaisselle	25c	" 11c	Marteau en acier	50c	" 31c
Fanaux	50c	" 35c	Razoir	75c	" 49c
Poêle d'acier	70c	" 47c	Manche de hache	10c	" 07c
Chaudière galvanisé	30c	" 18c	Chaudronne en granit	90c	" 67c
Fer à friser	07c	" 03c	Pied de roi	12c	" 08c

Et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

Une visite est sollicitée et vous jugerez vous-même la réduction qui n'est que pour argent comptant. Les effets livrés à domicile le jour même.

A. DOMBROWSKI

ANCIENNE MAISON ALAIN

No. 773, rue St-Valier, St-Sauveur

29 octobre, 2-f.

GRANDE VENTE

DE

BIJOUTERIES A BON MARCHE

CHEZ

Cyr. DUQUET

3 Rue St-Jean - - Haute-Ville

30 POUR CENT DE REDUCTION

M. DUQUET sollicite spécialement la visite des fiancés, et de ceux qui désirent faire un cadeau de noces, fêtes, etc., etc., et il leur garantit une économie de pas moins de 30 pour cent sur tous les objets qu'ils achèteront à son établissement qui est reconnu pour posséder les bijoux et autres marchandises de première classe telles que montres en or et en argent depuis $2.00 à $450.00, chaines et bracelets, broches, boucles d'oreilles depuis 75 centins à $650.00, bagues depuis $1.00 à $1,000, théières, vases et autres petits objets en argent sterling massif, argenteries quadruple plaquées, statues en bronze doré avec onyx, lunettes marines et d'opéra, lunettes et pince-nez en or et en nickel avec verres de première qualité et pour toutes les vues, et autres objets d'optique, etc.

— AUSSI —

Un grand assortiment d'yeux artificiels

Escompte spécial sur son magnifique assortiment de bagues en diamants de la plus belle eau, comme anneaux de fiançailles, (bagues d'engagement), jones de mariage de première qualité.

Réparation et confection de bijoux sur commande, ainsi que montres, horloges et toutes espèces d'instruments de mathématiques et de physique, etc.

Cyr. Duquet

Automne 1896

Les soussignés ont toujours, comme d'habitude, un très beau choix de marchandises de la plus haute nouveauté, telles que Etoffes à robes, à costumes et à manteaux, serges, Crépons plaids et cashmires pour robes, ainsi que toutes les garnitures qui s'y adaptent et un assortiment complet de marchandises pour l'usage des familles.

Département des messieurs :

Stock complet de tweeds pour habillements, étoffes pour pardessus d'automne et d'hiver, chemises, cravates, camisoles, gants, chapeaux, calottes, [illegible] en établ valises, portemanteaux, parapluie etc.

Département de Hardes :

Ce département est des mieux soignés, nous venons de recevoir un assortimen considérable d'habillements et pardessus pour hommes, garçons et enfants.

Un grand choix de : Tapis, prélarts, toiles à chassis, poêles et garnitures, rideaux portières etc, etc.

PELLETERIES

Robes de carrioles, CAPOTS de pelleterie, casques etc.

Un tailleur expérimenté à l'établissement et toutes commandes sont garanties fini parfait.

Aussi un tailleur pour costumes et manteaux de dames.

Venez faire une visite et vous convaincrez par vous-même que ce n'est pas une réclame banale.

ED. BELANGER & CIE, 29 rue Notre-Dame Basse Ville Québec

DERNIERES NOUVEAUTES

DEPARTEMENT DES MANTEAUX —Nous exposons maintenant les formes les plus nouvelles en Manteaux en Drap de castor, Manteaux en Peluche, Gilets en Drap dernières nouveautés.

Nouvelles Robes de matin et Robes pour prendre le thé Ulstors et Gilets pour enfants.

LAINAGES. —Les meilleures couvertes anglaises, blanches, grises et bleues. Laine à tricoter 14 brins, de J. J. Baldwin et de Paton. Grande variété de flanelles de toutes sortes. Le plus grand assortiment de vêtements de dessous pour DAMES, MESSIEURS et ENFANTS.

GLOVER FRY & CIE

Reduction de 50 pour cent

Sur les PIANOS NEUFS suivants, vendus avec garanties des fabricants

"Wormwith & Co" "Ennis & Co" "Evans Bros Co" "New Combe & Co"

Et les HARMONIUMS suivants "GODERICH ORGAN CO" "CORNWALL & CO"

Pianos de seconde main de $10.00, $20.00, $30.00, $40.00, $50.00, etc., etc. Harmoniums de seconde main à très bas prix de "Scheidmeyer", "Cornish", Couty & Richard, Paris

Instruments de cuivre, Violons, Guitares, Mandolines, Banjos, Clarinettes, Musettes, Flutes, Piccolos, Fifres, Accordéons, Boites à musique, etc., etc., etc. Musique en feuilles vocale et instrumentale.

Bernard & Fils Editeurs de Musique 5 rue Saint-Jean, H.-V

CHEMIN DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

2 TRAINS SOLIDES 2

QUITTERONT QUEBEC

*1.10 P. M., † 10.30 P. M.

ARRIVANT A MONTREAL

8.05 P. M., 6.30 A. M.

*Tous les jours † Tous les jours (dimanche excepté.)

FAISANT RACCORDEMENT DIRECT avec les trains de tous les endroits de l'ouest, de l'est et du sud.

Un officier de douane américain est présent à l'arrivée de tous les trains pour examiner le bagage et l'expédier directement à destination, sauvant ainsi ennui et délai à la frontière. Le Pacifique Canadien est la SEULE LIGNE (à l'est de Montréal) offrant cette facilité.

Autres informations obtenues de l'agent du Pacifique Canadien, ou

GEORGE DUNCAN,
Agent des Passagers

PHONE 94.

Bureau des billets et du télégraphe

RUE BUADE,
VIS-A-VIS LE BUREAU DE POSTE et la Station du Palais

Québec, 27 octobre 1896.

Banque Union du Canada

DIVIDENDE No 60

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE qu'un dividende de TROIS POUR CENT payé sur le Capital-Action de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant, et qu'il sera payable au Bureau de la Banque, en cette ville, et à ses succursales, le MARDI, le PREMIER jour de DECEMBRE prochain.

Le livre de transfert sera fermé du 16 au 30 de Novembre, ces deux jours inclusivement.

Par ordre du Bureau,

E. E. WEBB,
Gérant Général

Québec, 23 octobre 1896.
24 oct. 1896.

Mme Nilca

A l'honneur d'informer le public de Québec qu'elle a décidé (moyennant une inscription suffisante d'élèves) de se rendre une fois par semaine, le samedi, à Québec, pour donner des leçons de chant à partir du 1er Octobre. On trouvera chez M. Arthur Lavigne une liste d'inscription et tout renseignement.

N.B.—Madame Nilca ouvrira aussi le samedi soir un cours de chant composé de vingt membres seulement. Prix du cours quatre dollars par mois.

6 8 sept.

En Vente

A Montmagny

La propriété de feu Docteur J. Marmette. Maison très confortable avec dépendances, jardin potager et verger sur le bord de la rivière. S'adresser au notaire Gauthier, à Montmagny, ou à Alp. Marmette, chez M. Renfrew.

24 sept. au 1 nov.

Chs. Bellerive

Manufacturiers de

....GANTS

ET

MITAINES

—68 & 72—

RUE ST-JOSEPH

St-Roch, Quebec

Téléphone 606.

CHEMIN DE FER

Le GRAND TRONC

Service des trains pour Octobre

No 3—Express Quotidienne

Laisse Lévis à 12.40 p.m. Midi.
Arrive à Sherbrooke à 5.20 P. M.
Arrive à Montréal à 6.50 P.M., tous les jours.
Arrive à New-York à 6.45 A.M., tous les jours.
Arrive à Boston à 8.12 A.M., tous les jours
Arrive à Toronto à 7.00 A.M., tous les jours
Arrive à Chicago à 9.10 P.M., la nuit suivante, tous les jours.
Accommodation chars Buffet Pullman tous les jours sur cette express rapide.

No 1 Express de nuit—Tous les jours dimanche excepté

Laisse Lévis à 7.30 P. M.
Arrive à Montréal à 7.00 A. M.
Arrive à Portland Me. à 11.30 A.M.
Char Pullman Dortoir à Montreal.

Pour billets et informations générales s'adresser au

BUREAU DES BILLETS
(Voisin du Bureau de Poste)
Ou
NOUVEAU BUREAU DE LA BASSE-VILLE, DEBARCADERE DE LA TRAVERSE, RUE DALHOUSIE

5 oct. 18 6.

L'eau de Javelle

Une bonne aubaine pour les blanchisseuses

Nous avons maintenant à Québec un établissement aux Nos 102 et 104 rue Scott où l'on peut se procurer cette eau qui est un très véritable. Elle enlève dans quelques minutes les taches de rouille, d'encre, peinture, huile, etc., etc., sur les toiles et les cotons et a pour effet d'assouplir et de conserver le linge au lieu de le brûler.

Cette eau est préparée sous la direction d'un chimiste français distingué.

Que les blanchisseuses ne manquent point de se procurer cette eau merveilleuse.

Le gérant de cet établissement à Québec est M. L. P. Gingras, Nos 102 et 104 rue Scott. 24 oct

A vendre ou à louer

La magnifique résidence (ci-devant la propriété O'Donnell) sur le chemin de Charlesbourg à un mille du pont Dorchester. La maison est munie d'un appareille de chauffage à l'eau chaude, bain, closet, aqueduc, et tout le comfort désirable. Le terrain est de 420 x 423 pieds, formant près de 5½ arpents sur lequel il y a un joli vergé, le jardin renferme les divers arbres fruitiers et menus fruits, fleurs, légumes et le tout en bon ordre. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux.

26 oct. 1-s.

SOUMISSIONS DEMANDEES

Des soumissions cachetées et endossées "Soumissions" seront reçues par le Rév. Monsieur A. D. Jobin Ptre Curé de St Epiphane Co. Témiscouata, jusqu'au 17 novembre prochain inclusivement, pour la construction d'une sacristie, le parachement de l'intérieur de l'Eglise et autres travaux dans la dite paroisse.

Les plans et devis sont visibles au presbytère de St Epiphane ou au bureau de l'Architecte soussigné, ou des copies de plans et devis seront fournies à un prix modéré à ceux qui en feront la demande assez à bonne heure.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

DAVID OUELLET
architecte,
117 rue St Jean

Québec, 16 -20.oct.3-5-7-10 Nov.

Soumissions demandées

Des soumissions seront reçues par le Rév. M. Boldue, Curé de Cacouna jusqu'au 2 novembre, pour améliorations à l'église et posage d'un appareil de chauffage à l'église et à la sacristie.

S'adresser sur les lieux.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Le 13-15-17-20-22 oct.

EN GARDE

La Cie de Brasserie de Beauport donne avis que personne n'est autorisé à vendre les futs, quarts, barils, Boîtes et bouteilles portant sa marque ou son nom. Quiconque achète aucun de ces objets le fait au risque d'une poursuite de la part de la dite compagnie, seule propriétaire des dits objets.

N. E. ROUSSEAU,
Gérant de la dite Cie.

Beauport, 22 oct, 1896.
22 oct 15-j.

Vente speciale

A partir de lundi

Jusqu'au 1er novembre. Un bel assortiment de MARCHANDISES SECHES

Provenant d'un fonds de banqueroute qu'il faudra vendre sans RESERVE.

Wm. Michaud

Vis-à-vis l'Eglise Saint-Roch

N. C. LELIEVRE & FRERE

246, rue Saint-Joseph, Saint-Roch

$18.00 POUR UN SET DE SALON (EN NOYER NOIR)

L'assortiment de Meubles de Ménage est au complet et dans les derniers goûts et ils se vendent à des prix excessivement bas, avec l'avantage de payer à la semaine

AUSSI

Miroirs, Cadres et Moulures provenant des meilleurs manufactures

ffs delivres a domicile sans charge extra

MOULIN A BATTRE

Coupe-paille, Charrues, etc.

Adressez-vous à nous pour le célèbre Moulin à Battre

ELLIS KEYSTONE

importé directement des Etats-Unis. Catalogues et certificats fournis sur demande. Pouvant battre de 250 à 350 minots par jour. Aussi pour Charrues, Coupe-paille, et toutes sortes d'instruments aratoires à prix extrêmement bas et tous garantis.

15 p.c. d'escompte sur Voitures de promenade.
25 p.c. d'escompte sur Bicycles.

Latimer & Légaré

273 rue St Paul ou 24 St-Valier, Québec

MODES DE PARIS

— POUR —

L'AUTOMNE

G. R. RENFREW & Cie

35-37 Rue Buade

viennent justement de déballer

OC JACKETS et CAPES pour dames

Bordés en fourrures ou non bordés, tous les nouveaux patrons, bas prix.

LIGNE FRANCO-BELGE DU CANADA

SERVICE D'ETE

Voyages directs entre Anvers et Boulogne et Montréal

D'Anvers de Montréa
9 Sept.....SS. GRETA HOLME.... 6 Oct
3 Oct SS. LOUGHRIGG HOLME 28 Oct
18 Oct. SS. FOREST HOLME.... 10 Nov.

Devant être suivis par d'autres navires à tous les quinze jours.

Le vaisseau part de Boulogne deux jours après la date de faire voile d'Anvers.

Connaissements d'un port à l'autre émis de tous les endroits au Canada.

Pour fret et autres renseignements s'adresser à

J. FATIO & CO. Quai Van Dyck Anvers.
Chemin de Fer du Nord, Boulogne.
HAROLD KENNEDY, Québec.
McLEAN, KENNEDY & CO. Edifice Board of Trade.

8 oct-1 Déc.

Liniment Minard Guérit le Rhume, etc

Association Protectrice de Bienfaisance

DE LA PROVINCE DE QUEBEC

(INCORPOREE)

Chambre No 3—No 133, rue St-Joseph—Québec

CLASSE A

Cette classe pourvoit aux secours à donner dans les cas de maladies, d'accidents, de vieillesse, d'incapacité partielle, ou permanente, et de décès, en vertu d'un seul certificat.

L'on admet dans cette classe les hommes, les femmes et les enfants depuis 15 à 60 ans.

Notre système de contribution graduée

assure à l'association une existence indéfinie par l'entrée de la jeune génération à un taux minime.

Traits caractéristiques de l'Association P. B.

Aucun honoraire d'entrée.—Son caractère fraternel.
Chaque membre est co-associé.
Pas de rituel ou de mystère de loge.—Indemnité au coût réel.
Secours comptant dans dix ans.
Prêts faits aux membres, sociétaires depuis trois ans.
Les deux sexes admis au même taux
Trente jours accordés pour le paiement des contributions.
Les membres n'ont aucune responsabilité personnelle.
Pas de restriction quant aux voyages ou à la résidence.

Aucun honoraire d'entrée

n'est chargé, les paiements que vous faites en entrant à l'organisateur sont pour la contribution du premier mois, les seuls honoraires sont pour l'examen médical et pour le certificat.

CLASSE COMBINEE

Table des taux mensuels. Certificat combiné avec profits ajoutés.
Payable dans 10 ans ou à la mort.

Entre les âges de	$250.00 de bénéfices	$500.00 de bénéfices	$750.00 de bénéfices	$1000.00 de bénéfices	$2000.00 de bénéfices	$3000.00 de bénéfices
17 à 25	$0 85	$1 70	$2 55	$3 40	$6 80	$10 20
25 à 30	0 88	1 75	2 63	3 50	7 00	10 50
30 à 35	0 90	1 80	2 70	3 60	7 20	10 80
35 à 40	0 93	1 85	2 78	3 70	7 40	11 10
40 à 45	0 95	1 90	2 85	3 80	7 60	11 40
45 à 50	0 98	1 95	2 93	3 90	7 80	11 70
50 à 51	1 00	2 00	3 00	4 00	8 00	12 00
51 à 52	1 03	2 05	3 08	4 10	8 20	12 30
52 à 53	1 05	2 10	3 15	4 20	8 40	12 60
53 à 54	1 08	2 15	3 23	4 30	8 61	12 90
54 à 55	1 10	2 20	3 30	4 40	8 80	13 20
55 à 56	1 13	2 30	3 45	4 60	9 21	— —
56 à 57	1 20	2 40	3 60	4 80	9 60	— —
57 à 58	1 30	2 60	3 90	5 20	10 40	— —
58 à 59	1 40	2 80	4 20	5 60	— —	— —
59 à 60	1 50	3 00	4 50	6 00	— —	— —
60 à 61	1 65	3 30	4 95	6 60	— —	— —
61 à 62	1 90	3 80	5 70	7 60	— —	— —
62 à 63	2 20	4 47	6 63	— —	— —	— —
63 à 64	2 50	5 00	7 80	— —	— —	— —
64 à 65	2 75	5 50	— —	— —	— —	— —
65 à 66	3 25	6 50	— —	— —	— —	— —

Les bénéfices ci-dessus sont payables comptant au bout de dix ans, avec profits ajoutés, ou à la mort du membre.

AVIS.—Les membres faisant leurs paiements un an d'avance, ont droit à un escompte de 5 pour cent des taux ci-dessus.

PRETS AUX MEMBRES

L'association prêtera à ses membres, après trois années de sociétoriat, toute somme n'excédant pas la valeur apparente du certificat, à 6 pour cent d'intérêt.

PAS DE DECHEANCE

Après trois ans d'entrée comme membre vous pouvez en tout temps renoncer à votre certificat et en prendre un autre payable à l'expiration de dix ans, sans avoir à payer davantage. Vous recevrez ainsi un certificat "acquitté" pour une plus forte somme que celle que vous aurez payée.

BENEFICES DE MALADIE ET D'ACCIDENT

Des bénéfices de maladie et d'accident n'excédant pas six semaines par année, seront payés aux membres comme suit : sur un certificat de $250.00, $1.25 par semaine; $500, $2.50; $750, $3.75; $1000, $5.00; $2,000, $7 50; $3.000, $10.00

Dr A. LANTIER

Chirurgien-Dentiste

No 50 rue Couillard

QUEBEC

Vis à vis la maison Linernois

a—j.n.o.

Notaire demandé

Un jeune notaire, sobre et honnête, trouverait immédiatement une clientèle assurée à St Octave de métis. S'adresser par lettre au bureau de *L'Electeur*.—A. B.

17 sept—3fpr.

Le Liniment Minard guérit a diphtérie.

Annonce de F. Simard

POUR MESSIEURS.—Nulle part vous ne pourrez trouver un aussi bel étalage d'étoffes pour habit ; et quant au prix nous défions la concurrence.

Drap Melton, Drap de Castor, Cheviots, Tweeds Canadiens et Ecossais.

Aussi un assortiment des plus variés de cravates, chemises, collets et gants.

SPECIALE.—100 dz. collets dans toutes les formes et toutes les grandeurs vendu à 9c chaque ou 3 pour 25c. 50 dz. poignets à 15c la paire ou 2 paire pour 25c.

Commandes par la malle promptement exécutées.

Agent pour les Patrons Butterick

UN SEUL PRIX

F. SIMARD - - - 137 Rue Saint-Joseph

Téléphone 2157.

LES FAMEUX NOMS :

Telegraph
Telephone
Tiger

Sont synonimes des meilleures allumettes fabriquées

DENANDEZ

Les Allumettes E. B. EDDY

CHEMIN DE FER

Québec-Central

Horaire d'automne et d'hiver en vigueur à partir du 5 octobre 1896

ALLANT AU SUD

Lse Québec (Traverse) 1.30 p.m } Express
Lse Lévis, Q. C. R., 2.00 p. m } pour St-François, Mégantic, Sherbrooke, Portland, Boston, New-York et tous les endroits du Sud.
Lse Québec (Traverse) 6.30 p.m }
Lse Lévis, Q. C. R., 7.00 p.m } Accommodation pour Sherbrooke, Boston, New-York et tous les endroits sur le B. & M. R. R.
Lse Québec (Traverse) 7.30 a.m } Mixte
Lse Lévis, Q. C. R., 8.00 a. m } pour Beauce Jct., et St-François.

ALLANT AU NORD

Arr. Lévis, Q. C. R., 1.55 p. m } Express
Arr. Québec (Traverse) 2.00 p.m } de New-York, Boston Sherbrooke, Saint-François et Mégantic.
Arr. Lévis, Q. C. R., 8.00 a. m }
Arr. Québec (Traverse) 8.15 a.m } Accommodation de New-York, Boston Portland Sherbrook
Arr. Lévis, Q. C. R., 6.45 p. m } Mixte de
Arr. Québec (Traverse), 7.00 p.m } Saint-François et Beauce Jct.

Tous les trains voyageront tous les jours, le dimanche excepté.

Raccordements à Harlaka avec le chemin de fer Intercolonial, pour l'Express local de Dalhousie.

L'express laissant Québec le samedi se rendra seulement qu'à Springfield le dimanche matin.

Chars palais Pullman sur le train express de Québec à Springfield sans transbordement, faisant raccordement à Sherbrooke avec les chars palais Pullman pour Boston. Wagons directs sur le train express de Québec à Boston.

Pour autres informations s'adresser aux agents de la compagnie et à M. R. M. Stocking, 32 rue St-Louis, Québec.

FRANK GRUNDY
Gérant Général

J. H. WALSH
Agent général des passagers

8 oct.

LA SOCIETE DES ARTS DU CANADA

1666 Rue Notre Dame, Montréa

Distributions

—CHAQUE—

MERCREDI

Prix du Billet 10 Cts

ANT LANGLOIS Agent
26 Côte Lamontagne

Demandez le Minard et n'en prenez pas d'autre.

Fumez les célèbres

CIGARES

La Fayette, 5c.

Crême de la Crême 10c.

La Sonadora, Flor Fina 15c.

J. M. FORTIER

FABRICANT

MONTREAL

11 déc-1-j.

Cour de Circuit, dans et pour le district de Beauce. Siégeant en le village de St-Joseph de la Beauce. No 331 Taschereau Fortier, de St-François de Beauce, Régistrateur, Demandeur, vs The American Gold Mining Company, corporation incorporée dans l'Etat du Maine, Etats-Unis d'Amérique, ayant sa principale place d'affaires dans la Province de St-François de Beauce, district de Beauce, Défenderesse. En chambre. Présent, l'hon. D.C. Pelletier. Le cinquième jour de septembre mil huit cent quatre vingt seize. Il est ordonné à la Compagnie défenderesse de comparaître devant la Cour de Circuit, Beauce, pour répondre à l'action du demandeur, sous un mois à partir de la première insertion du présent avis. Par ordre, VEZINA & CHASSE Greffier C. C. BLAISE LETELLIER, Proc. Dem. 12 sept—2m

PARADIS & JOBIN

COMPTABLES ET LIQUIDATEURS

S'occupent d'audition et de revision de livres.
Collections de dettes.
Serviront d'arbitres dans les causes de compromis entre débiteurs et créanciers.
Liquidation d'affaires de Faillites.
Agents pour la "North America" compagnie d'assurance contre le feu.

BUREAU

44 RUE DALHOUSIE

Pâtisse de la Cie du Richelieu

Téléphone 3

Feuilleton de L'ELECTEUR

6

LA MAISON INFERNALE

Première partie

LES DEUX BANDITS

Un mois après la naissance de ma fille, j'appelai près de moi successivement les chefs de famille des six enfants inscrits au régistre des naissances de mon arrondissement, et sans leur révéler le chiffre de la somme à toucher, je remis à chacun une pièce d'or, ou plutôt une médaille commémorative frappée exprès, qui devait être donnée par lui à son enfant pour que, vingt et un an plus tard, celui-ci la présente, voit à moi, soit à mon exécuteur testamentaire.

"Ces médailles portent sur une face un numéro d'ordre, le millésime de l'année et la date du jour de la naissance de ma fille ; sur l'autre face, le numéro d'ordre répété, et trois mots gravés au-dessus les uns les autres.

"Sur la présentation de cette médaille et des pièces établissant son identité, chaque enfant touchera la somme à lui affectée par mon testament.

"Si j'ai cessé de vivre à cette époque, mon exécuteur testamentaire aura mission de mander auprès de lui les intéressés, il prendra les six médailles, ainsi que celle placée dans le coffret où je dépose mon testament, et, les rangeant l'une à côté de l'autre par numéro d'ordre, il pourra lire trois lignes formées par les mots gravés sur chaque médaille.

"Les phrases constituées par ces trois lignes indiqueront l'endroit où se trouvent cachés les quatre millions deux cent mille francs.

"Si, lors de l'ouverture de mon testament, l'un ou plusieurs des héritiers n'existaient plus, la part ou les parts des décédés seraient partagées égal ment entre les survivants.

"Il faut tout prévoir : si, par le fait du décès de l'un ou de l'autre de ées enfants, une ou plusieurs médailles venaient à manquer et empêchaient de reconstituer les phrases indiquant l'endroit où se trouve la fortune, mon notaire se rendrait à la salle de travail de la Bibliothèque nationale, et demanderait communication d'un volume intitulé : LE TESTAMENT ROUGE, mémoires du sieur de Laffémas, pour servir à l'histoire de Son Eminence le cardinal de Richelieu, premier ministre de Sa Majesté très chrétienne le roy Louis XIII, publié à Amsterdam, anno Domini 1674.

"Etant en possession de ce volume, il l'ouvrirait à la vingtième page et réunirait en une seule ligne les mots et les lettres qu'il y verrait soulignés à l'encre rouge. Il continuerait le même travail sur les trois pages suivantes, et les mots alignés formeraient les trois phrases gravées sur les médailles, phrases qui lui indiqueraient clairement l'endroit où se trouve déposée la fortune des six enfants.

Trois heures s'étaient écoulées depuis le moment où Philippe avait commencé à écrire ses dispositions dernières.

Plus écrasante encore que la première fois, la fatigue était revenue. Cependant le comte ne voulut pas prendre de repos avant d'avoir achevé ce qui lui restait à faire.

Il plia le papier timbré, le mit sous une enveloppe qu'il ferma avec cinq cachets de cire rouge à ses armes, reprit la plume, et sur cette enveloppe il traça, toujours à l'encre rouge, ces quatre mots : Ceci est mon testament.

Alors, après avoir replacé dans un tiroir de son bureau les notes et les documents dont il venait de se servir, il se dirigea vers un petit meuble italien du temps de la Renaissance l'ouvrit en en tira un coffret d'argent merveilleusement ciselé qu'il apporta sur son bureau.

La clef mignonne se trouvait à la serrure.

Il la fit tourner et souleva la couvercle.

Au fond du coffert, sur la garniture de satin couleur feu, se trouvaient trois liasses de cent billets de banque de mille francs chacune, et une autre de cinquante.

M. de Thonnerieux souleva ces liasses et retira une médaille d'or qu'elles cachaient.

Le comte regarda cette médaille pendant un instant, puis il la replaça dans le coffret avec les liasses de billets de banque. Il y déposa son testament, referma le coffret, la remit dans le meuble où il l'avait pris et dont il retira la clef, qu'il serra dans un tiroir secret de son bureau ; puis, succombant à la lassitude, il se laissa tomber ou plutôt il s'écroula sur son fauteuil.

M. de Thonnerieux eut beaucoup de peine à goûter un peu de repos dont il avait si grand besoin. Ses pensées noires obsédantes, chassaient le sommeil, et c'étaient les insomnies, surtout, qui le brisaient Cependant, un peu avant le point du jour il s'endormit, mais les mêmes souvenirs qui le hantaient dans le l'état de veille, le poursuivaient dans le sommeil sous la forme du rêve.

***

Le 23 mai, c'est-à-dire le lendemain du jour où s'ouvre notre récit, vers huit heures du matin, deux hommes sortant de la prison centrale de Nimes descendaient la côte qui de la première grille de la maison de détention conduit aux promenades.

On sait que ces promenades font le tour de la ville.

Ces deux hommes respiraient à pleines poumons et avec délices l'air tiède et chargé de senteurs végétales d'une splendide matinée de printemps. Ils semblaient avoir hâte de mettre entre eux et la prison une distance respectable.

Habillés convenablement, presque avec recherche, et l'un et l'autre de bonne tournure, ils offraient l'apparence de gens appartenant à la classe élevée, et point du tout à la misérable population habituelle des maisons centrales.

C'est bien à cette classe qu'ils appartenaient cependant ; ils sortaient du pénitencier de Nimes, où ils avaient passé l'un cinq ans, l'autre trois, et leur temps de réclusion étant terminé, ils avaient vu lever leur écrou et s'étaient trouvés libres le même jour, à la même heure.

Le premier, un homme de trente-cinq ans environ, grand, bien fait, taillé en force, portait toute sa barbe, que, sur sa demande, on l'avait autorisé à laisser pousser quelques semaines avant sa libération ; les autorisations de ce genre ne se refusent jamais.

Il offrait une physionomie superlativement intelligente, des traits fins et réguliers ; mais ses yeux très mobiles, trop mobiles, et d'un bleu d'acier, changeaient parfois brusquement l'expression de son visage et la rendaient presque effrayante.

Les lèvres minces semblaient continuellement sourire et découvraient ainsi les dents très blanches, un peu écartés les unes des autres.

Il se nommait Jacques Lagarde.

Il était médecin, et médecin très savant.

Sa condamnation à cinq années de prison avait eu pour motif sa complicité dans une affaire ténébreuse de succession où d'accord avec l'héritier, il paraissait avoir abrégé la vie du testateur, un riche bourgeois de Joigny-sur-Youn, son pays na tale.

Le second libéré était de huit ans moins âgé que Jacques Lagarde. C'est assez dire qu'il atteignait sa vingt-septième année.

C'était, lui aussi, un grand et beau garçon, bien bâti, bien découplé, au visage remarquablement beau, au teint d'une pâleur mate.

Sa chevelure brune, soyeuse et naturellement bouclée, ombrageait son front élevé sur lequel rayonnait l'intelligence.

Les yeux très noirs, très grands, d'une coupe orientale qui s'harmonisait à merveille avec la chaude matité de teint, captivaient par leur expression de douceur tendre et rêveuse.

Une légère moustache ombrageait les lèvres vigoureusement colorées par un sang riche.

(A suivre)

EDITION DU SOIR
5 HEURES

JEUDI, 29 OCTOBRE 1896

Nouvelles d'Ottawa

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, 29 octobre.

On se plaint de la manière dont certains inspecteurs du département du revenu de l'Intercolonial accomplissent leurs devoirs. Le public paie assez cher les fonctionnaires de ce département pour exiger un service plus effectif.

Aux quartiers généraux il y a un commissaire qui touche $4,000 par année, un assistant commissaire qui touche $3,000, deux commis en chef qui touchent respectiveement $2,400 et $2,300, six commis de première classe touchant ensemble environ $10,000 et dix commis de seconde classe.

Dans le département beaucoup plus important des Douanes, les traitements des officiers supérieurs sont de moitié moindres. Il y a un commissaire à $2,800 et un commis à $2,200 formant un total de $5,000, comparé à $11,700 pour les charges correspondantes dans le département inférieur du revenu.

D'après des statistiques officielles les employés permanents au dehors sont de 1004 pour les douanes et 406 pour le département du Revenu de l'Intérieur.

Aux quartiers généraux des douanes les 29 employés touchent $34.790 tandisqueaux quartiers généraux du Revenu de l'Intérieur les 25 employés touchent $38,120.

Le salaire moyen des officiers contrôlant un mille est de $1,200 ; tandis que celui des officiers n'en contrôlant que 400 est de $1,525.

Il faut 25 fonctionnaires aux quartiers généraux du revenu de l'Intérieur pour diriger 400 hommes et prélever $8,000,000 ; tandis qu'il suffit aux douanes de 29 officiers contrôlant 1,000 hommes et prélevant 20 millions de piastres.

Il y a en dehors du département du revenu des fonctionnaires qui touchent aussi de gros salaires. Il y a 5 inspecteurs touchant $2,500, et quelques-uns $2.400.

Un percepteur dans une ville de 11,000 âmes reçoit $2,200 pendant qu'un autre dans une ville de 50,000 âmes ne touche que $1,600.

Le percepteur à Winnipeg reçoit $2,200 et le percepteur à Ottawa $1,600. Et cependant ce dernier a 20 ans de service de plus que le dernier.

Il y a un grand nombre d'inégalités provocantes de ce genre. Il y a trop d'employés et ils sont trop grassement payés.

***

Dans le service extérieur la moyenne des salaires est de $955, tandis qu'aux douanes cette moyenne n'est que de $657, soit $300 en plus pour le revenu de l'intérieur.

(*Plus récent*)

Ottawa 29 octobre.

Le contrôleur des douanes a reçu ce matin de Glasgow, $96 de restitution.

—23 barils de whisky mis dans des barils d'huitres viennent d'être saisis par les Douaniers à Dalhousie N. B.

—M. Gérald inspecteur des fabriques de tabac est parti pour les Cantons de l'Est en mission officielle.

—La cause du gouvernement avec l'entrepreneur Goodwin a été plaidée hier devant la Cour d'Echiquier et prise en délibéré.

—Sir Richard Cartwright est revenu à la Capitale.

RECTIFICATION

Le sténographe a fait une erreur dans la première partie du discours de M. Laurier que nous publions en première édition.

C'est 800 milles de Duluth à Liverpool qui seraient sauvés par la voie du Saint Laurent au lieu de via Buffalo et New York.

M. Alfred Carrier, organiste à Ste Anne de Beaupré, près Québec, a choisi et acheté un piano "Piatte" tant pour son usage personnel que pour celui de ses élèves.

Echos du banquet

Parmi les dames qui entouraient madame Laurier, hier soir, au banquet, on remarquait la mairesse, madame Parent, Mme F. Langelier, Mme L. Lavergne, d'Athabaska ; Mme L. J. Cannon, Mme Fitzpatrick, Mme Chs Langelier, Mme Lamoulin, Mme Taschereau, de Ste Marie, Beauce ; Mme Rae, Mme Hugh Allan, de Montréal; Mme Bennyon, Mme White, Mme Gillespie, Mme Malouin, Mme Allaire, Mlle Dobell, Mlles White et Dunbar, Mme Arcand, Mme Tanguay, Mme Nilca, Mme Lachance, Mme Edwards, Mme Drayner, Mme Carrier, Mme A. Carrier et autres.

***

Les efforts de M. Béliveau, gérant du Frontenac, ont été bien secondés par MM. P. Mullin, chef du service interne, et Brissette, chef du service des tables.

Ces messieurs méritent des remerciements pour la manière toute courtoise et obligeante avec laquelle ils ont veillé au confort des convives.

***

M. A. Lucas, propriétaire du Commercial Hotel de Fraserville, et du Mansion House de Cacouna, était au banquet Laurier.

A L'HOTEL-DE-VILLE

L'hon. W. Laurier, accompagné de madame Laurier, de l'hon. R. R. Dobell, de M. Andrew Thompson a visité le nouvel Hôtel-de-Ville à midi.

Le premier ministre a été reçu par Son Honneur le maire Parent qui a guidé les distingués visiteurs dans une visite du superbe et grand édifice. L'hon. M. Laurier s'est plu à féliciter le maire sur le succès qu'il a remporté en construisant un monument semblable à un aussi bas prix.

LE BANQUET LAURIER

Discours de l'honorable M. Laurier

(*Suite*)

Nous ne crumes pas bon de continuer ces propositions là. Nous ne crumes pas bon de donner le contrat immédiatement, non pas parceque nous sommes opposés au contrat non pas parce que nous sammes décidés de rejeter le contrat. Il n'y a rien de tel. A l'heure qu'il est nous ne sommes pas décidés à accorder le contrat ni à le refuser, mais avant de l'accorder ou de le refuser nous avons cru qu'il était plus utile de nous renseigner quelque peu afin de donner au Canada tous les avantages que le Canada peut retirer de la dépense d'une somme aussi considérable que $750,000.00 par année. Pourquoi n'allâmes-nous pas plus loin ? Nous trouvames ceci dans les soumissions : que les bateaux qui étaient subventionnés étaient des bateaux essentiellement de passagers, qui pourraient transporter des passagers mais qui ne pourraient pas transporter de fret ; des bateaux de huit mille, neuf mille ou dix mille tonneaux même et peut être de onze mille tonneaux mais qui pourraient transporter simplement onze cents tonneaux ou tout au plus quinze cents tonneaux de fret.

Eh bien, comme citoyen de Québec, comme député de Québec-Est, je n'étais pas déterminé pour ma part de donner immédiatement effet à ce contrat-là. Je n'étais pas déterminé, comme citoyen de Québec et comme représentant les intérêts de tout le pays également. Pourquoi ? Il est bien bon sans doute d'avoir un système de bâteaux pour les passagers, mais nous avons le droit d'espérer, dans la ville de Québec, que si nous subventionnons une ligne de bateaux à vapeur nous établirons ici dans la ville de Québec, non seulement le terminus pour le trafic des passagers mais le terminus pour le trafic du fret également. (Appl.)

J'en appelle au sentiment de ceux qui m'écoutent. Il n'y a pas un homme parmi ceux qui m'entendent, si enthousiaste qu'il soit de la ligne rapide, qui serait satisfait si la subvention que nous allons donner, qu'elle soit minime ou qu'elle soit considérable, devait simplement faire de Québec le terminus de la ligne des passagers, mais s'il n'amenait pas à Québec également tout le trafic qu'il est possible d'avoir par la position qu'occupe le hâvre de Québec dans le pays. C'est pourquoi nous avons hésité. $750,000 est une somme considérable, je l'admets, mais si je dois dire toute ma pensée, et je ne crains pas que mes paroles soient entendues—je sais parfaitement que chaque parole que je dirai ce soir sera répercutée demain dans tous les journaux du pays et sera envoyée demain dans toute la presse de ce pays.

Je n'hésite pas à dire ceci : et je suis bien aise que mes paroles soient entendues—si la somme de $750,000 est une somme considérable pour le Canada aujourd'hui pour un service comme celui que nous devons avoir, cette somme là, comparativement à l'état de la richesse, à l'état de la population et à l'état du développement des ressources de ce pays est une somme infiniment moindre que celle de $400,000 qui fut donnée à la compagnie Allan lorsque sir Hugh Allan établit le service trans-océanique il y a environ trente cinq ans. Je n'hésite pas à dire ceci : que le gouvernement du Canada n'hésita pas dans ce temps-là à donner $400,000 pour faciliter l'établissement de la compagnie Allan. Le gouvernement donna dans le temps, comparativement à ses ressources, une somme infiniment plus considérable que la somme de $750,000 qu'on nous demande aujourd'hui, est pour le Canada en 1896.

Mais ce que nous voulons, ce que le gouvernement veut, c'est que nous ayons valeur pour $750,000 quand nous débourserons cette somme. Non pas que j'aie des doutes sur la compagnie Allan. Je sais parfaitement que la compagnie Allan nous donnera entière satisfaction comme elle l'a fait par le passé, mais je veux savoir, avant toute chose, si cette ligne sera une ligne avantageuse commercialement parlant, et si elle peut établir, ce que nous voulons, dans Québec et dans le Canada, tous les avantages que nous en attendons.

Il fut un temps, dans les premiers temps de la Compagnie Allan, ou la route du St Laurent était la route choisie de préférence entre l'Amérique et l'Europe. Depuis ce temps la nous avons été distancés par les rapides vapeurs qui ont été mis pour faire le service entre New-York et l'Europe. Reste pour nous à savoir s'il est possible d'obtenir le service de passagers ici par la route du St Laurent de préférence a la route suivie entre l'Europe et New-York. Voilà le problème que nous avons à résoudre, voilà ce dont je veux, pour ma part, m'enquérir. J'en suis informé par des hommes compétents—car, je dois l'avouer, dans ces choses là je ne prétends pas être un homme compétent, je n'ai pas les connaissances nautiques ; je ne prétends pas être un homme compétent dans ces matières là, mais je crois qu'on peut apprendre ces choses-là, et ces connaissances je crois qu'il est possible de les obtenir, et le dessein que j'ai, que nous avons au gouvernement, c'est de nous renseigner sur ces choses et de nous renseigner à bonne enseigne, et s'il est possible que nous obtenions ici par la voie du St-Laurent, je ne dis pas tout le trafic, mais une forte partie du trafic de passagers qui se fait aujourd'hui par New-York, quel est l'homme qui croira que nous payerions ce trafic trop cher en déboursant la somme de $750,000 ? Je ne crois pas qu'il y ait un seul homme. Ce que nous voulons, c'est comme on dit en anglais "to advertise the country" c'est de faire connaître le pays, et s'il est possible au moyen de cette ligne de passagers de faire connaître le Canada tel qu'il est, avec toutes ses ressources, alors ce sera une annonce qui sera bien payée et pour laquelle nous aurons valeur en déboursant cette somme de $750,000.

Maintenant ceci n'est qu'une partie de la proposition. Une autre partie du problème est celle-ci, et sur ce point je peux vous dire tout de suite qu'elle sera la politique du gouvernement : c'est que le gouvernement est décidé à ne subventionner qu'une seule ligne et seulement une ligne qui pourra faire du hâvre de Québec tout ce qu'il devra être, c'est à dire établir à Québec un port pour le fret aussi bien qu'un port pour les passagers. Vous connaissez maintenant qu'elle est l'attitude que le gouvernement se propose de tenir relativement au service rapide. C'est une politique d'expectative, et j'espère, je compte, que lorsque le gouvernement aura déterminé sa politique sur ce point là, il l'aura fait avec la conviction certaine d'avance qu'après dix années, lorsque nous cesserons de payer ce subside, que nous aurons établi sur la voie du St Laurent une ligue qui pourra rivaliser avec toutes les lignes qui ont leur terminus à New York.

LE PONT

Ce n'est pas tout. Il est une autre question qui affecte singulièrement la ville de Québec, et non seulement la ville mais tout le district de Québec. Mon ami M. le maire y a fait allusion, allusion qui a été saisie au vol par tous les auditeurs dans cette assemblée. Il a parlé de ce malheureux Québec qui est séparé de Lévis par ce pauvre petit fossé qu'on appelle le Saint Laurent. Mon ami M. le maire m'a dit, en termes diplomatiques, mais en termes dont j'ai compris cependant toute l'exactitude, que jamais la population de Québec ne serait satisfaite jusqu'à ce que l'obstacle ait disparu. (appl.) Je vois que j'avais bien interprété les paroles de M. le maire et la portée qui leur a été donnée par cette assemblée. Jamais la population de Québec ne sera satisfaite jusqu'à ce que l'obtacle ait été comblé. Mon ami M. le Dr Guay, qui représente le comté de Lévis, nous dira tout à l'heure ce que Lévis en pense. Pour le moment contentons-nous de parler de Québec.

Comment combler cet obstacle ? Il n'est pas facile de faire disparaître le St Laurent, et s'il était possible de le faire disparaître, les gens de Québec ne le voudraient pas non plus, mais ce que les gens de Québec veulent avoir, c'est à la fois le St Laurent et un pont sur le St Laurent. (appl. enthousiastes.)

Eh bien, messieurs, je n'ai pas d'hésitation à répondre sur ce point là. Je suis heureux de le faire, d'abord parce que la demande me vient du premier magistrat de la ville de Québec, de Son Honneur le maire. Laissez-moi vous dire une chose d'abord. Il y a déjà deux ponts sur le St Laurent, il y en a même trois. Il y en a un à Montréal, c'est le pont Victoria ; il y en a un à Lachine, c'est le pont du Pacifique, et il y en a un à Coteau, c'est le pont du Canada Atlantique. Ces ponts n'ont pas été faits par le gouvernement. Le gouvernement ne bâtit pas de ponts, mais il est arrivé quelquefois au gouvernement d'aider à construire des ponts. Je ne vois pas de raison pourquoi ce qui a été fait une fois ne le serait pas deux fois et trois fois. Si ce n'était pas se vanter, si ce n'était pas trop vanter le gouvernement libéral—et j'ose à peine dire ce que je vas vous dire, parce que vous savez qu'il y a une certaine presse qui prétend que nous ne sommes pas tout à fait un gouvernement qui brille par le côté religieux...(rires), si je ne craignais de m'exposer au risque de scandaliser cette presse qui ne nous attribue pas toujours d'excellents motifs au point de vue religieux—je dirais que le gouvernement actuel, le gouvernement libéral, qui est taxé d'irréligion, qui est taxé d'impiété, qui est taxé de je ne sais quoi, est pas mal, s'il m'est permis de comparer le sacré au profane, comme le Royaume des Cieux.

Aide toi et le ciel t'aidera. Aidez vous, hommes de Québec et le ciel....le gouvernement vous aidera. (Appl). Ne vous attendez pas à ce que le gouvernement fasse tout. Ne vous attendez pas à rester les bras croisés et que le gouvernement vienne vous aider malgré vous autres. Aidez vous, et alors venez frapper à la porte du gouvernement et je serai heureux d'être votre avocat près de mes collègues, (appl.) et sans trahir de secrets—parceque voyez vous, en ma qualité de conseiller de Sa Majesté dans la Puissance du Canada, je suis tenu au secret—sans trahir le secret ministériel, je crois que je puis dire, également sans me vanter, que je me flatte et que je ne crois pas me flatter à tort en disant que je possède assez d'influence auprès de mes collègues pour les persuader qu'ils pourront une quatrième fois faire ce qu'ils ont fait trois fois déjà. (Appl. et bravos).

Voilà messieurs ce que j'avais à vous dire au point de vue de la question d'affaires. Je conçois cependant que dans une circonstance comme celle-ci, bien que la tâche que je m'étais imposée fut essentiellement une tâche d'affaires, et vu que le langage que je m'étais proposé de tenir fut simplement ici le langage d'un homme d'affaires, je conçois que mes remarques ne seraient pas complètes, dans la ville de Québec, et non pas seulement dans la ville de Québec mais dans toute la Puissance du Canada à l'heure qu'il est depuis Victoria jusqu'à Halifax, si je disais pas un mot également d'une question qui a affecté l'électorat depuis six ans. Je veux parler de la

QUESTION DES ECOLES

(Hear, hear).

Sur ce point-là je n'ai qu'un seul mot à vous dire. Pendant la lutte j'ai souvent fait la promesse, parlant au nom de mes collègues du parti libéral, j'ai souvent déclaré que si l'électorat nous faisait l'honneur de nous mettre, nous, du parti libéral, à la tête du gouvernement, que je me flattais qu'avec le concours de mon ami sir Oliver Mowat nous pourrions régler cette question en moins de six mois après que nous aurions pris le pouvoir. Messieurs, je ne suis pas en position de parler ce soir, mais je puis dire ceci cependant. Si je ne suis pas en état ce soir de vous faire connaître complètement l'arrangement qui a été conclu entre le gouvernement de Manitoba et nous, je suis heureux de pouvoir vous dire cependant que je serai dans les limites de la promesse que nous avons faite.

Il n'y a pas encore quatre mois que nous avons pris le pouvoir et avant que les six mois se soient écoulés nous aurons réglé cette question des écoles. (Hear, hear) Nous l'aurons réglée de quelle manière ? Nous l'aurons réglée, messieurs, en donnant à la conscience les droits de la conscience ; nous l'aurons réglée de manière à ce que ceux qui croient à l'enseignement religieux dans les écoles auront satisfaction sur ce point. Nous avons obtenu de nos compatriotes de la province du Manitoba, représentés par le gouvernement du Manitoba, toutes les concessions qu'un homme d'honneur et qu'un homme de conscience, quelle que soit sa religion, quelle que soit sa race ou sa nationalité, a le droit d'exiger. (Appl.)

Je sais bien une chose. C'est que nous ne règlerons pas cette question des écoles à la satisfaction des extrémistes dans un camp ou dans un autre. Il y a des extrémistes dans la Province de Québec et il y a des extrémistes dans la Province du Manitoba. Les extrémistes dans la province de Manitoba aujourd'hui disent d'avance au gouvernement du Manitoba : "Gardez vous bien de faire la moindre concession, vous avez le pouvoir en mains n'allez pas hésiter à garder l'acte des Ecoles tel qu'il est." D'un autre côté nous avons les extrémistes dans la province de Québec qui disent : "Rien ne nous satisfera que la livre de chair que nous avons le droit de couper dans le flanc de la province de Manitoba." (App.)

Rien ne nous satisfera que tout ce que nous avons demandé, rien ne nous satisfera que l'humiliation de la Province du Manitoba. Eh bien messieurs, parlant ici non pas seulement dans la ville Québec, parlant au nom, non pas seulement de la province de Québec, mais parlant au nom de toute la Puissance du Canada, et s'il m'est permis de le dire, parlant au nom de la minorité catholique et française du Dominion—cette humiliation, nous ne l'imposerions pas à nos compatriotes du Manitoba même si nous en avions le pouvoir. Nous ne voulons pas d'humiliation pour qui que ce soit. Nous voulons traiter les autres comme nous voudrions en être traités nous mêmes.

Nous avons été dans la minorité nous aussi dans une époque passée, nous avons su ce que c'est que le talon de fer d'une majorité arbitraire et tyrannique, nous avons survécu à cette époque, Dieu merci, et ce que nous avons souffert nous ne l'imposerons jamais à autrui. (Appl).

Nous voulons être justes, nous voulons être équitables, nous serons justes, nous serons équitables et lorsque cette question aura été réglée, elle sera réglée non pas à la satisfaction des extrémistes mais elle sera réglée à la satisfaction de toutes les consciences droites et honnêtes. (Appl.)

Je sais bien d'avance qu'il y a des gens qui croient et qui espèrent que nous ne réussirons pas. Vous entendez dire aujourd'hui : "Ah attendez, Martin est sur le sentier de la guerre, Martin va déclarer la guerre au gouvernement du Manitoba. Quels sont ceux qui disent que Joe Martin va déclarer la guerre au gouvernement de Manitoba si le gouvernement nous fait des concessions ? ceux qui le disent sont ceux qui le désirent et ceux qui l'espèrent. Ceux qui le disent, ceux qui le désirent et ceux qui l'espèrent ce sont ces pieux catholiques qui nous reprocherons toujours, si nous n'obtenons pas la restauration de tout ce qu'ils ont sacrifié eux mêmes. (appl.) Ceux qui le disent, ceux qui le désirent et ceux qui l'espèrent ce sont ces bons, ces pieux catholiques que nous connaissons bien, nous, dans la province de Québec, et qui ont fait une marchandise de la religion depuis vingt cinq ans.

Nos sténographes n'ayant pu nous transmettre leur copie à temps, nous continuerons demain la publication de ce remarquable discours.

Tribune libre

M. l'éditeur de *L'Electeur*,

Monsieur,

On a attiré mon attention sur un paragraphe du *Chronicle* du 26 courant dans lequel le chef Dorval est représenté comme ayant donné les plans et ayant veillé personnellement aux travaux considérables que l'on fait actuellement aux étables de la brigade du feu, au nouvel Hôtel de ville. Bien sur, le reporter du journal n'a pu obtenir de tels renseignements de la part de M. Dorval, où il faut qu'il ne l'ait pas compris, car tous les travaux qui se font actuellement au nouvel Hôtel de ville, se font sous la surveillance des architectes du nouvel Hôtel de ville.

En effet, le chef lui-même reconnait mes droits professionnels en cette affaire en ayant requis mes services quand des plaintes ont été faites sur l'imperfection du système de ventillation de son département. Suivant moi, M. Dorval est un officier très compétent lorsqu'il se maintient dans les limites de ses fonctions, mais il ne peut certainement poser en autorité sur des questions qui sont tout à fait hors de ses connaissances.

Vous m'obligeriez beaucoup en insérant cette petite correction que je fais à regret car ce n'est pas mon habitude de me faire de la réclame. Mon seul désir est de revendiquer la légitime dignité de la profession à laquelle j'appartiens.

Bien à vous

G. EMILE TANGUAY,
de Tanguay & Vallée,
Architectes de l'Hôtel de ville.

Québec, 29 octobre 1896.

Prévauté des incendies

Le lieutenant-colonel Vohl, président des incendies, a tenu enquête sur les causes du dernier incendie au pied de la côte Bégin, à Lévis.

Plusieurs témoins ont été entendus et il semble n'y avoir aucun doute que le feu a originé par une étincelle sortie de la cheminée d'une locomotive.

M. Ouellet évalue ses pertes à $4,500. Il n'avait que $2,000 d'assurance.

Mort d'une centenaire canadienne-française

Mme André Bérubé, de Saint André de Kamouraska, est décédée lundi à la demeure de sa fille Mme Blanchard, à Fitchburg. La défunte était entrée dans sa 109e année le 4 juillet dernier, et jusqu'à sa dernière maladie elle avait joui d'une remarquable vitalité.

Elle était l'ainée d'une famille de vingt enfants.

Elle descendait d'une famille remarquable par la longévité de ses membre, ses grands pères du côté de son père et de sa mère ayant atteint 105 et 115 ans respectivement. Mme Bérubé fut la mère de 11 enfants, et le plus âgé qui a plus de 87 ans, habite Marlboro.

Deux des petits-fils de Mme Bérubé ont été soldats dans l'armée du Nord pendant la guerre civile.

Rarement Mme Bérubé fut malade pendant sa longue vie et elle conserva ses facultés presque jusqu'à la fin.

ENTERRE VIVANT

Le défunt s'est arraché les dents dans son cercueil

Portland, 28 octobre.

Des dépêches de Juneau, Alaska, annoncent que Carlton F. Wells, qui est parti de l'Orégon, il y a deux ans, à la recherche de l'or dans les réglons arctiques, et qu'on disait avoir amassé $20,000 a été frappé d'une maladie de cœur à Juneau, au mois de mai dernier. Lorsqu'il tomba malade, Wells envoya sa petite fortune à sa femme, qui demeure maintenant à Prenton, N. J. Peu après, on le crut mort et on l'enterra. Il y a un mois, l'entrepreneur de pompes funèbres, qui avait enterré Wells, reçut une lettre de sa veuve, demandant qu'il exhumât le cadavre et qu'il le lui envoyât.

Lorsque le cercueil qui contenait le cadavre presque décomposé de Wells, fut ouvert, on reconnut que l'infortuné était en léthargie qui l'avait fait passer pour mort. Dans la main droite du squelette on trouva trois fausses dents que Wells doit avoir arrachées de sa bouche dans son agonie. Près de l'endroit où se trouvait la mâchoire, on a aussi trouvé une bague en or que portait le défunt. Par suite de cette découverte, le médecin qui avait traité Wells et l'entrepreneur de pompes funèbres ont décidé de ne pas envoyer le cadavre à Prenton.

Crime mystérieux

James N. Dunn, âgé de 25 ans, a été tué la semaine dernière à Fulton, N.-Y., dans des circonstances étranges. Il avait été vu en ville avec quelques amis et il partit pour revenir chez lui. Deux heures plus tard, un voisin qui venait de descendre d'un train, prit un chemin de travers pour se rendre chez lui et trouva le jeune Dunn gisant, privé de connaissance, dans une mare de sang, le long de la voie ferrée. Un médecin fut appelé, mais l'infortuné jeune homme expira au moment où il arrivait. Les vêtements n'étaient ni déchirés ni salis, et il ne portait sur le corps aucune contusion, excepté une blessure à la tête. Cela indiquerait qu'il n'a pas été frappé par un train, et l'on sait de plus qu'il n'est passé aucun train sur cette ligne depuis 11 heures p. m. jusqu'à 2 heures a. m.

Dunn était né à Moulinette, près de Cornwall. Il ne paraît pas avoir été volé et comme on ne lui connait pas d'ennemis, on ne sait à quel mobile attribuer ce crime.

Chronique ouvrière

La fermeture à bonne heure

Cette question, après avoir été agitée pendant quelque temps semble déjà ensevelie dans les langes du passé à Québec. On a vague souvenance d'un mouvement dans ce sens, de commis qui ont eu l'effronterie de demander de travailler moins de quinze heures par jour, qui ont poussé l'audace jusqu'à demander leur part de loisirs, de jouissances, de soleil !

L'apathie du public, la guerre à outrance de certains marchands ont étouffé ce mouvement,

Le commis n'est-il pas fait pour servir ! Pour beaucoup de patrons ce n'est qu'une machine dont on tire tout ce qu'on peut et qu'on mettra au rancart sans plus de merci quand viendra la maladie et la vieillesse ! Pour le commis point de repos, point de loisirs à consacrer à sa famille, à l'éducation de ses enfants !

Il faut qu'il travaille du lundi matin jusqu'à minuit le samedi soir, sans jamais avoir une seule soirée pour les doux épanchements dans la famille pour jouir de sa bienfaisante autorité dans le petit royaume où tout lui est soumis parce que tous l'aiment. Les besoins du commerce l'exigent !

Mais malheureux patrons, la soif de l'or, l'appât du gain, a-t-il rendu votre cœur aussi dur, aussi aride que votre coffre fort ! Oubliez vous donc que le commis tout comme vous est un homme, un père, un chrétien !

Vous commettez une injustice, un attentat monstrueux en traitant le commis comme on fait d'une machine ou d'une bête de somme.

***

Mais il y a plus, en étudiant la question on arrive à la conclusion que cette tyrannie est bien inutile car la fermeture des épiceries aussi tard que possible est plutôt nuisible.

A Montréal, on l'a comprise et sur requête présentée par les commis épiciers et la grande majorité des épiciers, le conseil de ville a légiféré sur la question, rendant obligatoire la fermeture à une heure raisonnable.

Il est bien vrai que quelques-uns ont regimbé et que la question est actuellement soumise aux tribunaux, mais le grand pas est fait et le bon sens et la justice finiront par avoir raison.

A Ottawa, la fermeture à bonne heure est obligatoire. Quand elle le sera devenue dans les moindres bourgades du Canada, peut-être qu'alors on l'adoptera à Québec.

SPORT

LA BOXE

Un Canadien champion du monde

Kid Lavigne et Jack Everhardt se sont rencontrés hier dans une grande lutte pour décider à qui devait revenir le titre de champion "light weight" du monde. Les deux pugilistes pesaient au-dessous de 138 livres. Les paris favoris étaient en faveur de Lavigne dans la proportion de 10 contre 7. Les deux combattants entrèrent en scène à 10.25 heures.

Lavigne a défait son adversaire en 24 rondes.

Cheval ambleur

John R. Gentry, le champion du monde, avec un record de 2.01¼ à son actif, sera vendu dans une quinzaine, à une grande vente publique à New-York.

PAUVRE MALHEUREUX

Le démon de l'ivrognerie s'est de nouveau emparé d'un journalier de St Sauveur, qui depuis trois ans n'avait pas pris un verre de boisson.

Depuis un mois il n'a pas dérougi. N'ayant plus d'argent pour boire, il a vendu tout son mobilier, jusqu'à sa lingerie. Hier il est arrivé chez lui en manches de chemise et pieds nus.

Sa femme avait travaillé toute la journée pour gagner quelques sous afin de donner du pain à ses enfants. Ce malheureux au cœur endurci par la buisson, l'a battue jusqu'à ce qu'elle lui eut donné la dernière obole fruit de ses sueurs.

Des voisins charitables ont eu pitié de ces malheureux et l'ont hibergé avec ses enfants.

LE COMMERCE

Le rapport de Bradstreet pour la semaine finissrnt le 28 octobre, démontre que les affaires se sont améliorées quelque peu particulièrement dans le commerce d'épiceries.

Il n'y a pas eu de changement dans les prix de la farine et suivant les derniers rapports le marché reste ferme.

Les peaux de bœufs sont rares, le No 1 pesant en moyenne 50 lbs par peau est coté à $7.50 et le No 2 $6.50.

Il y a un peu plus d'activité dans l'industrie de la chaussure. La rentrée des fonds se fait d'une manière plus satisfaisante.

Il y a eu 48 faillites la semaine dernière contre 30 la semaine précédente et 36 respectivement dans chacune des semaines correspondantes en 1895 et 1894.

Petites notes

Une femme a fait une chute ce matin côte Lamontagne. Bien qu'elle fut assez fortement contusionnée les premières paroles qu'elle adressa aux personnes accourues à son secours furent : "Est-ce que mon chapeau est brisé ?"

O coquetterie féminine !

—La grange de M Alfred Boissière, à Roberval, a été incendiée il y a quelques jours.

—Assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie du Grand Nord cet après midi.

—Une seule arrestation pour ivresse durant les dernières vingt-quatre heures.

—Il ne viendra plus à Québec cette saison que trois paquebots poste, le *Labrador* le *Parisian* et le *Vancouver*.

—Parmi les passagers qui prendront passage sur le *Vancouver* à Liverpool le 5 novembre, on remarque la diva canadienne Mme Albani. Un char spécial de l'I. C. R. l'attendra à Rimouski où elle débarquera pour se rendre à Halifax.

—Les pompiers n'ont eu qu'une seule alarme depuis hier, mais ce n'était qu'un feu de cheminée.

—Une charrette chargée de bois s'est brisée côte du Palais ce matin.

Mal de dent guéri en une minute

Doué d'une puissance magique, il va directement au nerf malade. La Nerviline—remède pour les douleurs nerveuses—guérit le mal de dent en un moment. La Nerviline, le remède le plus merveilleux connu jusqu'aujourd'hui, peut être employé pour toutes les douleurs nerveuses. Essayez immédiatement son efficacité.

Madame Nilca

Fête artistique dans le plus large acception du mot demain soir, vendredi, à huit heures précises, dans la salle des fêtes au Château Frontenac. La brillante cantatrice parisienne, que de rares privilégiées ont pu entendre déjà, Madame Nilca donnera une soirée musicale sous le patronage distingué de sir A. J. Chapleau, lieutenant gouverneur, qui y assistera, et des dames du "Ladies Morning Musical Club" de Québec. Avec le concours de notre charmante pianiste Québecquoise, Mlle Talbot, et du pianiste accompagnateur Montréalais M. Emery Lavigne, Madame Nilca donnera le très varié et très intéressant programme suivant :

PROGRAMME
Part I

1 Solo piano.....Mlle Talbot
2 Medje—"Chanson Arabe"...Ch. Gounod
3 Robin Adair.....
4 Scène et air des bijoux—"Faust".....Ch. Gounod
5 Coming thro' the Rye (Scotch).....
6 Sancta Maria, avec violon obligé...Faure

CHANT
Madame Nilca.
Part II

1 Solo piano.....Mlle Talbot
2 Plaisir d'amour.....Martini
3 Where the Bee Sucks.....Dr Arne
4 Tu m'aimes.....Ch. Gounod
5 Home Sweet Home.....Bishop
6 Chanson Bohême—"Carmen".....Bizet

CHANT
Madame Nilca.
God save the Queen.

Dans ce programme si varié, nous signalerons à l'attention de nos lecteurs la "Scène et Air des bijoux," de Faust, qui a valu à la grande cantatrice les éloges les plus flatteurs de Gounod, l'auteur de Faust, déclarant Madame Nilca l'une des plus parfaites Marguerite qu'il connût, et la "Chanson Bohême," de Carmen, l'un des passages les plus dramatiques de l'œuvre immortelle de Bizet. Le public peut obtenir des billets d'admission soit des dames du "Ladies Morning Musical Club", soit chez A. Lavigne & Cie, ou au Château Frontenac.

Personnes faibles, faites usage de "l'Alcool pur vin," c'est un excellent fortifiant. Consultez votre médecin.

A. TOUSSAINT & CIE.

Les sœurs Austin

Depuis quelques jours, plusieurs de nos amateurs de théâtre étaient à faire des efforts inouïs auprès de la nouvelle gérance du Théâtre Royal pour avoir cette fameuse compagnie des sœurs Austin qui après une tournée triomphale autour du monde, voulait retourner en Europe où un engagement de 8 mois les attend. La direction du théâtre après une correspondance suivie a vu ses efforts couronnés de succès. Samedi elle recevait le télégramme suivant : "Acceptons conditions, serons à Québec pour la semaine du 2 novembre."

Les sœurs Austin sont accompagnées d'une pléiade d'artistes dont la renommée est universelle. Donc, au 2 novembre.

Avantages exceptionnelles

Plusieurs lignes de marchandises les plus nouvelles achetées en job, entre autres plumes, plumeaux, chapeaux, manteaux pour dames et demoiselles, etc, sont en vente pour le quart du prix chez

L. A. FORTIN,
A l'Etoile d'Or.

26—6fs.

Demande

Une bonne à tout faire pour une petite famille. Bonnes références requises. S'adresser entre 1 h. et 3 h. p. m. au No 29 rue Mont Carmel, Cap.—28 3fs.

Ne pas oublier demain et samedi

le Bargain Day chez A. Dombrowski. Vous pourrez avoir une idée des prix en regardant dans une autre colonne.

Nous ferons aussi la même réduction sur toutes les marchandises en général. Venez voir nos prix, cela ne coûte rien, demain et samedi chez A. Dombrowski.

Pourquoi n'achetez-vous pas "l'Alcool pur vin," il est recommandé par la plupart des médecins.

A. TOUSSAINT & CIE.

Job ! Job ! Job !

Nous venons de recevoir 72 blouses pour dames et demoiselles, ce qu'il y a de plus nouveau dans toutes les couleurs à la mode, que nous vendrons à 65c dans la piastre.

Hâtez-vous si vous voulez profiter du bon marché car elles se vendent rapidement.

ED. BÉLANGER & CIE,
29, rue Notre-Dame,
Basse-Ville, Québec.

Il y a toujours profit à acheter "l'Alcool pur vin" parce que d'une bouteille on peut en faire deux.

A. TOUSSAINT & CIE.

C'est un vrai plaisir

On n'en a pas toujours dit autant de tous les remèdes. Un médicament qui donne des nausées, des renvois, répugne toujours et il n'est pas étonnant, dans ce cas, que bien des malades reculent devant son emploi. Le *Baume Rhumal* guérit le malade tout en faisant plaisir au malade ; le palais et l'estomac le plus délicat, le plus difficile, non seulement le supporte, mais l'apprécie. Vous qui souffrez de la gorge ou de la poitrine, n'hésitez pas à vous guérir puisque vous pouvez le faire en y trouvant une satisfaction même pour le palais.

Le *Baume Rhumal* se vend partout.
Agents à Québec, W. Brunet & Cie.
28 29

Marchandeau, Bargain Day

Public acheteur qui désire acheter bon marché ne devrait pas manquer l'occasion que la maison Martineau offre par sa journée de Bargain Day le vendredi. Une réduction spéciale est toujours faite sur toutes nos marchandises et personne ne devrait manquer d'en profiter et gagner ainsi 20%. Nous conseillons aux lecteurs de regarder quelques-uns de nos prix dans une autre colonne ; consultez cette liste pour vous donner une idée du bon marché. Nous regrettons d'annoncer que demain sera notre dernière journée de Bargain Day pour d'ici à quelques semaines, la raison étant que les affaires d'automne nous donneront beaucoup d'occupation.

J. E. MARTINEAU,
155, rue St Joseph.

Conseil des Arts et Métiers

Classes de dessin industriel du soir

Les classes gratuites de dessin industriel seront ouvertes pour la saison, mardi le 3 novembre, et messieurs les Directeurs espèrent que les patrons d'atelier feront un effort pour engager leurs ouvriers de fréquenter cette école, afin de se perfectionner chacun dans leur métier respectif.

Pour le programme voir l'annonce.

J'ai été guéri du mal de rein par le Liniment Minard.

REV. WM. BROWN.

J'ai été guéri d'un mauvais cas de mal d'oreille par le Liniment Minard.

MME S. KAULBACH.

J'ai été guérie d'une affection des poumons par le Liniment Minard.

MME S. MASSERS.

Fumez le cigare LAURIER, le meilleur à 5 cts.

VENTE A L'ENCAN

PAR G. R. GRENIER & CIE

Dans l'affaire de
P. Gaudreau & Frère,
St Bruno Lac St Jean,
Insolvable

Avis est par le présent donné que

Jeudi le 5 Novembre 1896
A 11 H. M.

On procédera à la vente à l'enchère de l'actif de cette succession comme suit :

A.—Fonds de commerce..... $207.79
B.—Crédits saisvant liste..... 593.25
C.—Un emplacement avec maison magasin, etc. partie du lot no 9 du 5ème rang Labarre.
D.—Un lot de terre no 5 du 5ème rang Labarre.
E.—Un lot de terre no 4 du 8ème rang Labarre.

La vente se fera pour chaque item séparément.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à notre bureau.

Le stock pourra